PROJET D'ETABLISSEMENT

Etablissement d'accueil du jeune enfant
« BULLES D'EVEIL »

Dernière mise à jour : 5 février 2025

Ce projet d'établissement est en cohérence avec la règlementation en vigueur(décret du 30 août 2021)

Table des matières

INTRODUCTION 4

NOTRE CADRE EN LIEN AVEC LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT 5

1. LE PROJET D'ACCUEIL 8

1.1. LES PRESTATIONS D'ACCUEIL 9
1.2. LES HORAIRES, LES CONDITIONS DE DEPARTS DES ENFANTS 12
1.3. LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES 13
1.4. LES DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP/UNE MALADIE CHRONIQUE 20

2. LE PROJET EDUCATIF 23

2.1 NOS FONDAMENTAUX 24
A. L'ACCUEIL PERSONNALISE 24
B. LE RESPECT ET LA BIENVEILLANCE 25
C. L'AUTONOMIE ET LA SOCIALISATION 26
D. L'EVEIL ET L'OUVERTURE SUR LE MONDE 27
2.2 L'ARRIVEE DE L'ENFANT ET SA FAMILLE : LE TEMPS DE FAMILIARISATION 28
2.3 L'ACCUEIL 30
2.4 LES SOINS 31
LES SOINS D'HYGIENE 31
LES REPAS 32
LE SOMMEIL 35
2.5 LE DEVELOPPEMENT ET L'EVEIL DE L'ENFANT 36
2.6 LE BIEN-ETRE 40
A - SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE : UNE PRIORITE POUR PERMETTRE L'ENVIE DE DECOUVRIR 40
B- UN ENVIRONNEMENT SAIN ET AGREABLE, PROPICE AUX DECOUVERTES 42
2.7 L'EVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE 42
2.8 LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION ET LES PREJUGES 43
2.9 DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE A LA CRECHE 44

3. LE PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE 48

3.1 L'ANALYSE DU TERRITOIRE INTEGRE A NOTRE PROJET SOCIAL 49
3.2 NOS PARTENAIRES 53
3.3 NOS ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE 54
3.4 LA PLACE DES FAMILLES ET DE LEUR PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT 56
3.5 LA PLACE DES FAMILLES DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 57
3.6 NOS ENGAGEMENTS EN DEVELOPPEMENT DURABLE 58

CONCLUSION 60

INTRODUCTION

"TOUS LES ENFANTS ONT DU GENIE, LE TOUT C'EST DE LE FAIRE APPARAITRE. "

CHARLIE CHAPLIN

La période de la petite enfance est cruciale dans le développement de l'individu.

Les neurosciences nous apprennent que le cerveau de l'enfant est fragile et malléable, mais aussi riche de toutes ses possibilités et compétences.

Le rapport des 1000 premiers jours, fruit de recherches multidirectionnelles, souligne l'importance fondamentale de cette période pour tout être en devenir et l'importance de l'environnement familial et social.

Les adultes qui entourent l'enfant doivent s'entendre et se coordonner pour faire apparaitre chaque génie en devenir car l'enfant est porteur des possibles de demain !

Cela implique un projet ouvert associant les parents, à l'écoute des besoins, accompagnant les familles fragilisées, et soucieux de former les professionnels.

Notre projet s'inscrit dans cette dynamique, à l'instar des initiatives nationales et territoriales.

En œuvrant tous ensemble avec et pour l'enfant, laissons apparaitre les génies de demain !

NOTRE CADRE EN LIEN AVEC LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Bulles d'éveil a à cœur de s'inscrire dans la réflexion et les avancées territoriales et nationales, mais aussi dans le cadre proposé. La Charte Nationale du Jeune Enfant, à l'instar des droits internationaux de l'enfant, donne des lignes claires et est un outil précieux pour garantir la qualité d'accueil et la réflexivité professionnelle.

.

CHARTE NATIONALE
POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

 Notre cadre : A Bulles d'Eveil, nous sommes garants d'un accueil personnalisé, ouvert à tous, accessible à tous, sans parti-pris. Nous veillons au respect de la diversité sociale et culturelle des familles accueillies, à l'adaptation des accueils en fonction des situations et des besoins.

2. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

 Notre cadre : A Bulles d'éveil, l'accueil de la famille est pensé comme partie intégrante de l'accueil de l'enfant. Ouvrir la structure aux parents, leur donner la possibilité de s'exprimer en confiance et de participer à la vie de la crèche permet à nos équipes de mieux accompagner les familles qui en ont besoin.
 Le lien d'attachement est essentiel au bon développement de chacun. C'est pourquoi, Bulles d'Eveil accueille l'enfant et son parent avec le même soin, en étant disponible et à l'écoute.

3. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

 Notre cadre : Nos équipes s'engagent vers un accueil bienveillant, privilégiant la communication positive et non violente. Basant notre travail sur l'observation de chacun, nos équipes adaptent l'accompagnement individuel de l'enfant en fonction des besoins observés et des échanges avec l'enfant et avec la famille. La posture de la professionnelle est travaillée en équipe afin d'apporter une présence cohérente, valorisante et sécurisante pour chaque enfant.

4. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

Notre cadre : Notre projet porte le développement de la créativité comme pilier fondateur de chaque individu. Nous orientons nos propositions d'actions vers la diversité des expériences et l'ouverture au monde. A Bulles d'Eveil, l'art est considéré comme vecteur de communication et d'expression de soi ; tout apport culturel reste une occasion pour l'enfant de mieux comprendre le monde qui l'entoure.

5. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

Notre cadre : Les équipes de Bulles d'Eveil sont convaincues des bienfaits du contact à la nature dans le développement de l'enfant et pour tout individu. Les espaces extérieurs sont aujourd'hui des espaces de vie à part entière.

6. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

Notre cadre : Les équipes de Bulles d'Eveil sont sensibilisées à la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, des enfants comme des familles, afin d'offrir un regard bienveillant et ouvert. L'adulte accompagne l'enfant dans ce qu'il fait et sans jugement sur ce qu'il est. De même, le choix des jeux et jouets ouvre l'utilisation de tout, par tous, sans genre ni étiquette.

7. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

Notre cadre : La santé environnementale fait partie de la qualité d'accueil à part entière. Nous proposons un environnement le plus sain possible par des choix spécifiques en matière de produits d'entretien, de vaisselle, de matériel pédagogique et de mobilier. De même, les équipes proposent des aménagements d'espaces incitant à la découverte tout en veillant à une atmosphère chaleureuse.

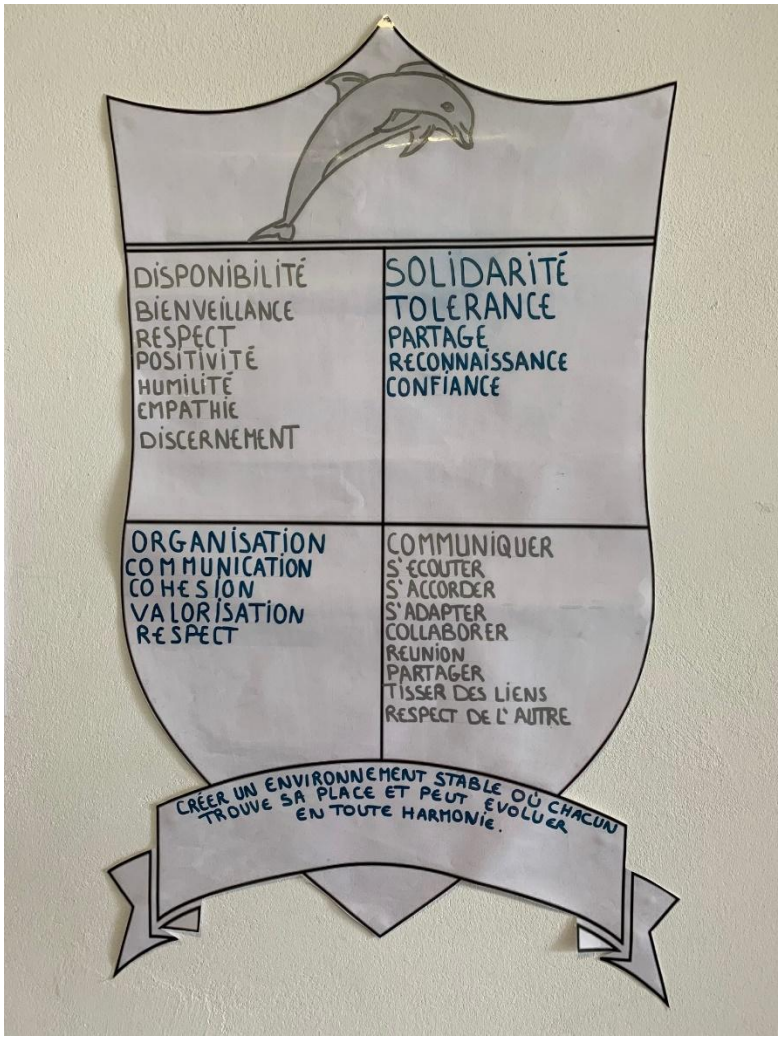
8. Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

Notre cadre : Le bien-être des équipes fait partie de nos réflexions quotidiennes et de notre accompagnement. Prendre du recul, échanger, participer aux réunions, aux analyses de pratiques, créer des binômes de projets, sont autant de possibles pour les équipes.

9. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant, confiée par mon ou mes parents.

Notre cadre : Chaque année, un programme de formation est mis en place et proposé à l'ensemble des professionnelles sous plusieurs formats afin de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque équipe.

Les professionnelles de Bulles d'Eveil construisent avec nous notre projet au quotidien. Chacun a pu participer à l'élaboration de la charte interne autour du positionnement professionnel, affiché en 2021 sous forme d'un blason.



1. LE PROJET D'ACCUEIL

Selon le décret du 30 aout 2021, ce projet présente les prestations d'accueil proposées, précisant les durées et les rythmes d'accueil.

Il détaille les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Il intègre une description des compétences professionnelles mobilisées, notamment en application de l'article R. 2324-38 du présent code, ainsi que des actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation en application de l'article R. 2324-37.

1.1. LES PRESTATIONS D'ACCUEIL

LE NOMBRE DE PLACES, REPARTITION ACCUEIL REGULIER ET ACCUEIL OCCASIONNEL

La structure dispose d'une capacité de 30 places de multi-accueil à majorité régulières dont certaines peuvent être proposées à l'accueil occasionnel (en fonction des places disponibles chaque jour).
Les parents doivent réaliser une pré-inscription auprès du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Léguevin qui remplira avec eux une fiche de pré-inscription commune à l'ensemble des structures de Léguevin.

Les enfants de parents en situation de précarité ou engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle doivent pouvoir accéder à une place d'accueil dans la structure ; l'absence d'emploi ne peut pas être un critère de refus (la crèche ne peux pas imposer de conditions d'activité professionnelle ou de formation aux parents).

Des points sont attribués aux familles selon différents critères (ex : famille monoparentale, famille présentant des difficultés sociales, famille avec fratrie non scolarisée, etc.).

Les affectations se décident ensuite en Commission Petite Enfance, qui réunit l'ensemble des directeurs ou directrices de crèches, les responsables du relais assistantes maternelles et le coordinateur petite enfance de la commune qui en assure l'animation et le secrétariat. Elle se réunit au mois de mars pour des rentrées en septembre et examine les dossiers déposés avant le 15 février.
A la suite de cette commission, une réponse est donnée aux familles par courrier.
Les autres demandes d'accueil seront étudiées en fonction des places qui se libèrent en cours d'année sur les crèches.

L'AGE DES ENFANTS ACCUEILLIS

L'E.A.J.E. accueille des enfants âgés de 10 semaines* jusqu'à l'entrée à l'école maternelle, dont les places en accueil régulier sont réservées aux résidents de Léguevin *(*sous réserve d'être en règle au regard des vaccinations obligatoires, sauf contre-indication attestée par la présentation d'un certificat médical)*.

LES MODALITES GENERALES D'ACCUEIL

L'amplitude horaire est fixée par le contrat d'accueil, à l'intérieur d'une plage horaire maximale comprise entre 7h45 et 18h30. L'accueil est basé sur le planning demandé par les familles et validé lors de la commission d'attribution des places.

Pour une journée d'accueil, il ne peut y avoir qu'une seule séparation : c'est-à-dire une arrivée et un départ. En cas de RDV médical, les horaires peuvent être modifiés exceptionnellement avec une arrivée plus tardive ou un départ anticipé (il est donc conseillé de privilégier les RDV en début ou en fin de journée).

Le contrat est remis à la famille avec les documents relatifs au fonctionnement de la structure. Les jours de présence, les heures d'arrivée et de départ de l'enfant, font l'objet d'une entente préalable entre la directrice de l'établissement et les parents ; ils sont précisés dans le contrat d'accueil dûment signé sur la base de la planification validée lors de la commission d'attribution des places.

Afin que l'équipe puisse, dans des conditions favorables, communiquer aux parents les transmissions concernant l'enfant, il est recommandé d'arriver au minimum 10 minutes avant l'heure de fin prévue dans le contrat.

LES DIFFERENTS TYPES D'ACCUEIL

- L'ACCUEIL REGULIER : il prend effet lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Le contrat détaille les heures et les jours qui sont réservés à l'accueil de l'enfant. Il peut être à temps complet ou à temps partiel.

➲ L'ACCUEIL OCCASIONNEL : l'accueil est occasionnel lorsque les besoins sont ponctuels et ne sont pas récurrents. L'enfant est connu de la structure, il est inscrit et a réalisé la période d'adaptation.

La contractualisation est possible mais n'est pas nécessaire.

La famille réserve pour un besoin : non récurrent, c'est à dire ni les mêmes jours, ni les mêmes heures possibles à l'année.

➲ L'ACCUEIL PONCTUEL : c'est à dire la possibilité d'avoir des jours et/ou des heures, sur une période limitée en complément d'un accueil à temps partiel et en fonction des disponibilités de la structure.

➲ L'ACCUEIL D'URGENCE : Il se définit comme un accueil dont le besoin est exceptionnel et ne peut pas être anticipé, en concertation avec la coordinatrice petite enfance de la commune, suite à une demande de la PMI de secteur. L'enfant accueilli en urgence n'est pas connu de la structure, il peut être inscrit jusqu'au matin même de son accueil. Dans le cas où aucune période d'adaptation ne pourrait être effectuée, il est demandé aux parents ou responsables légaux de l'enfant de prévoir une heure, le jour où l'enfant va fréquenter la structure, pour échanger avec la directrice et la professionnelle référente de l'accueil de l'enfant autour de ses habitudes et de ses besoins.

Les critères qui déclenchent l'accueil d'urgence :

- → Souci de santé, hospitalisation (parent, fratrie…),
- → Accident,
- → Rupture brutale du mode d'accueil,
- → Formation, stage non prévu,
- → Urgence sociale : rupture d'hébergement, dimension socio-économique.

ORGANISATION DES ESPACES

La structure est organisée en deux sections. Une section de bébés/petits moyens (2 mois et demi à 18 mois environ) et une section de grands moyens/grands (18 mois jusqu'à la scolarisation).

Chaque groupe d'enfants est accueilli par son équipe de référence.

Lors des temps d'accueil (matin ou soir) ou parfois sur des temps d'activités, les deux sections peuvent se réunir. Ainsi, cela permet de favoriser et de multiplier les occasions de découvertes, de coopération, d'entraide, de créer du lien…

Les deux sections sont organisées avec des espaces d'éveil, d'exploration, de manipulation, de construction, de motricité qui répondent au mieux à leurs besoin.

Le matin, après le temps « du bonjour », nous proposons des temps d'activités dans des salles distinctes et nous favorisons alors une organisation en petits groupes.

2 salles de sieste par section sont mises à la disposition des enfants.

Ces 4 espaces de sommeil sont soumis à un protocole de surveillance : dans chaque espace des bébés, une surveillance est effectuée toutes les 10 minutes environ et est notée par écrit. Une professionnelle est présente tout le temps des endormissements et durant le temps de repos, dans les deux espaces des moyens-grands.

Un dernier espace, concerne l'extérieur, avec le jardin et la cour, qui est utilisé quotidiennement et aménagé afin que les enfants puissent explorer et s'aérer en toute sécurité.

MODALITÉ PÉRIODE DE FAMILIARISATION

L'enfant suit une période de familiarisation, accompagné de ses parents, afin de prendre progressivement confiance dans les lieux et le personnel et vivre au mieux la séparation. Les étapes et dates de cette période sont définies avec l'équipe et les parents selon un processus de répétition (et non pas de progression) qui peut être prolongé en fonction de l'adaptation de l'enfant. Cette période est facturée sur la base de la présence réelle

des enfants, selon le tarif horaire de la famille.

FONCTIONNEMENT D'ACCUEIL DES ENFANTS

Au quotidien :

L'enfant arrive le matin propre, changé et ayant pris son petit-déjeuner.

Les parents doivent mettre à disposition une tenue de rechange adaptée à la taille et à la saison.

La tenue de l'enfant doit être simple et confortable, marquée à son nom. L'association ne peut être tenue responsable pour d'éventuelle perte ou dégradation de celle-ci.

Pendant l'accueil de l'enfant, le repas du midi et les goûters sont fournis par la structure.

Hygiène :

Les couches et les produits d'hygiène sont fournis par la crèche.

En cas d'allergie détectée pour un enfant suite à l'utilisation des couches fournies par la crèche, le parent apportera les couches de la marque de son choix pour son enfant. Les enfants sont changés régulièrement dans la journée.

Pour les plus grands, l'apprentissage de la propreté sera pris en compte en fonction du développement et des capacités de l'enfant.

Sommeil :

La structure dispose de quatre dortoirs répartis selon les tranches d'âges, avec un mobilier adapté (lits hauts à barreaux, lits bas à barreaux ou lits couchettes) qui permettent de répondre au plus près au besoin de sommeil des enfants. Des couchers échelonnés sur toute la journée sont possibles dans la section des plus jeunes, un temps de sieste commun mais un réveil échelonné possible aussi pour les plus grands.
Les dortoirs bénéficient d'une surveillance accrue de la part des professionnelles de la structure.

Alimentation :

Pour les plus jeunes, les parents fournissent des tétines et des biberons personnels ainsi que le lait maternel ou maternisé.
Pour l'allaitement maternel, une traçabilité optimale est requise : le transport de ce dernier devra être assuré dans un contenant isotherme avec des plaques réfrigérantes ; il faudra noter sur le contenant de conservation du lait recueilli, la date et l'heure exacte à laquelle le lait a été tiré. Il sera consommé uniquement dans la journée, en aucun cas conservé à la crèche ni rendu à la famille passé ce délai.

Au cours de la diversification alimentaire, la première introduction est laissée à l'initiative des parents qui en informent l'équipe au fur et à mesure.
Les repas sont préparés par un prestataire privé, livrés en liaison froide, et remis en température et servis par l'agent de service de la crèche.
3 types de menus sont proposés - lisse, mouliné, petits morceaux -, commandés en fonction des besoins de chaque enfant, en tenant compte de son âge mais aussi de son stade de développement.

Lors des temps festifs, les parents peuvent apporter des produits issus du commerce dans leur emballage d'origine.

1.2. LES HORAIRES, LES CONDITIONS DE DEPARTS DES ENFANTS

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

Il est fermé sur certaines périodes, validées par le Conseil d'Administration et révisées chaque année :

- Les jours fériés + certains ponts selon calendrier,
- 1 semaine à Noël,
- 3 semaines en août,
- Le pont de l'Ascension,
- 3 journées pédagogiques.

CONDITION D'ARRIVEE DES ENFANTS

L'accueil des enfants et des parents commence dès 7h45.

L'arrivée des enfants ne peut pas se faire après 9h30 (sauf cas exceptionnel).

LES CONDITIONS DE DEPART DES ENFANTS

Les départs se font à partir de 16h30 pourpermettre à chaque enfant de se lever et de prendre son goûter à son rythme.

Le soir, seuls les responsables légaux ou personnes majeures nommés dans le contrat, munis d'une pièce d'identité, sont autorisés à venir chercher l'enfant.

ABSENCES :

Toute absence, maladie ou hospitalisation doit être signalée par téléphone le jour même, au plus tard à 9h30.

Dans le cas de maladie de plus de 3 jours calendaires, il sera nécessaire de fournir, dès le retour de l'enfant, un certificat médical ou, dans le cas d'hospitalisation, un certificat d'hospitalisation, quelle qu'en soit la durée.

Tout changement de situation (emploi, adresse, téléphone, situation de famille...) doit être signalé dans les plus brefs délais pour toutes déductions financières au contrat d'accueil.

En cas de déménagement, la famille doit en informer la directrice.

En cas de perte d'emploi, le contrat peut être réajusté par la directrice.

RETARD :

En cas d'impossibilité de respecter ponctuellement les horaires fixés, le parent doit en informer le personnel le plus tôt possible.

MESURES A PRENDRE EN CAS DE NON REPRISE DE L'ENFANT A LA FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'accueil des enfants prend fin à 18h30.

En cas de retards répétés au-delà de la fermeture de la crèche, un courrier sera envoyé à la famille. S'il n'est pas suivi d'effet, l'association se réserve le droit de revoir le contrat d'accueil de l'enfant.

A 18h45, si personne ne s'est présenté pour récupérer l'enfant et sans réponse de la part de la famille suite à plusieurs sollicitations (appels), le dernier recours sera de contacter les services de police ou de gendarmerie qui prendront en charge l'enfant pour des raisons de sécurité.

1.3. LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

Patience

Travailler auprès de jeunes enfants mobilise des trésors de patience : c'est un public qui ne maîtrise pas toujours les bases de la communication et qui peut sur-solliciter nos sens, faute de savoir expliquer ses besoins. Les professionnelles doivent donc garder leur calme en toutes circonstances. Ils doivent également maîtriser les bons réflexes, comme savoir quand mettre l'enfant en sécurité pour s'octroyer une pause le temps de rassembler ses esprits en cas de perte de patience : une technique qui ne relève pas du confort, mais bien de la sécurité de l'enfant.

Sens de l'observation

L'enjeu est de transformer l'observation « naturelle », souvent jugeante donc enfermante, en un véritable outil de travail. Cela demande un travail de différenciation entre ce qui relève de l'impression : « j'ai l'impression que… », centrée sur la personne qui l'exprime, de l'observation qui sera une description de ce que fait l'enfant. Lorsqu'un professionnel transmet à son collègue que « cet enfant a bien mangé », nous avons plus d'informations sur le professionnel qui trouve (juge ?) que l'enfant a bien mangé que sur l'enfant lui-même. L'attitude professionnelle demande donc un travail de décentration de soi.

Sens de l'organisation

Travailler dans le secteur de la petite enfance exige de l'organisation et de la structuration afin de gérer efficacement son temps et ses tâches. L'organisation est essentielle pour s'occuper de tous les enfants de manière équitable et leur donner l'attention et les soins dont ils ont besoin.
Un environnement organisé et bien structuré peut également aider les enfants à se sentir en sécurité et à développer leur confiance en eux, tout en leur offrant des opportunités pour apprendre de nouvelles choses et se développer de manière optimale.

Ecoute

Il est important que les professionnelles soient à l'écoute car cela permet de mieux comprendre les besoins et les émotions des enfants, ainsi que de créer une relation de confiance et de soutien. Lorsqu'ils se sentent entendus et compris, les enfants sont plus enclins à s'ouvrir et à exprimer leurs besoins et leurs émotions, ce qui peut les aider à développer leur propre capacité d'écoute envers les autres.
L'écoute est aussi une compétence primordiale auprès des familles, toujours dans le but de créer une relation de confiance stable et durable.

Bienveillance

La bienveillance contribue à la création d'un climat de confiance et de sécurité, qui est essentiel pour le bien-être et l'épanouissement des enfants en bas âge.
Elle permet également de mieux comprendre les besoins et les émotions des enfants, et de leur apporter une réponse adaptée. Enfin, la bienveillance est une qualité qui favorise la communication et l'écoute, ce qui est essentiel pour travailler en collaboration avec les parents et les autres professionnels de la petite enfance.

Créativité

Les professionnelles endossent des missions diverses autour de l'éveil, de la découverte, et de l'accompagnement vers l'autonomie. Avoir un esprit créatif et inventif permet donc de proposer des activités variées et adaptées aux besoins de chaque enfant. Cela est important pour maintenir leur intérêt et leur motivation, mais aussi pour les aider à découvrir de nouvelles choses.

Enfin, être créatif permet de s'adapter rapidement aux situations imprévues et de trouver des solutions adaptées, ce qui est souvent nécessaire dans le quotidien en crèche.

Travail en équipe

Les professionnelles travaillent en équipe à chaque instant. Chacun des métiers représentés en crèche est différent mais ils contribuent tous, de manière complémentaire, à répondre aux besoins des enfants accueillis. L'objectif est clair, pour les membres de l'équipe de Bulles d'Eveil : il est de s'élever et de grandir professionnellement, ensemble !
A Bulles d'Eveil, chaque professionnelle n'est pas enfermée dans un rôle défini : les compétences se partagent et se diffusent pour devenir transverses. Chaque membre de l'équipe a la possibilité de prendre en charge un projet qui l'intéresse, sans distinction de diplôme ou d'ancienneté !

Accompagnement/soutien à la parentalité

Les professionnelles accompagnement et soutiennent au quotidien les familles dans leur parentalité. Il s'agit par exemple de :

- Leur permettre d'exprimer leurs ressentis, doutes, questions
- Leur partager les connaissances théoriques actualisées, les mettre à leur disposition
- Leur partager notre attention et préoccupation bientraitante envers leur enfant : observer ensemble
- Leur permettre de se rendre compte de leur importance auprès de leur enfant : soutenir ce lien parent-enfant et permettre aux parents de développer et de se rendre compte de leurs compétences
- D'être également conscient des limites des conseils et des risques de leurs effets pouvant parfois être contraires à nos intentions
- Proposer des ateliers parents-enfants afin de créer du lien et d'observer la relation

UNE EQUIPE REFLEXIVE TOURNEE VERS L'ENFANT

L'attitude des professionnelles est un élément essentiel au climat de sécurité, affectif et constructif de la crèche au quotidien. C'est pourquoi, Bulles d'Eveil s'engage chaque jour auprès des équipes pour un travail de réflexion autour des pratiques et des actes posés sur l'enfant.

Notre démarche pédagogique s'articule autour de recherches, de connaissances théoriques des problématiques du terrain, par un échange quotidien en équipe pour faire progresser la réflexion professionnelle.

Cet accompagnement passe par :

- La formation, notamment autour des axes pédagogiques associatifs et des nouvelles découvertes autour du développement de l'enfant,
- L'analyse des pratiques professionnelles : à raison de 6h/an, en session collective, les professionnelles sont invitées à interroger leurs certitudes et à se confronter aux différentes interprétations des situations vécues. L'objectif n'est pas de fournir des réponses toutes faites, mais d'ouvrir le champ des possibles. Trois sessions de 2h chacune sont organisées chaque année, animées par une professionnelle de la petite enfance recrutée en externe (EJE ou psychologue de formation). Ces sessions sont précédées de temps d'observation sur le terrain par la professionnelle externe, afin qu'elle puisse s'imprégner des lieux, de l'organisation, des problématiques...
- Les temps d'échanges entre professionnelles (réunions d'équipe, mise en projet…),
- La connaissance du projet associatif et des valeurs défendues,
- L'élaboration de la charte interne matérialisée par un blason, pensé et rédigé par l'ensemble du personnel. (Cf. Annexe charte)

LE CHOIX ET L'ELABORATION DES PROJETS D'ANIMATION

L'équipe propose de sensibiliser les enfants à la culture, l'art, la tradition, la faune, la flore, l'environnement…, en leur offrant des moments de détente à travers un panel d'axes et d'approches adaptés aux envies, aux capacités et au niveau de curiosité de chacun.

Notre souhait est d'aménager le temps et l'espace afin d'établir unenvironnement riche et protégé. Chacun est invité à prendre part aux actions, être force de proposition et être cultivateur d'idées !

Cela demande à chaque professionnelle de nourrir et développer sa propre créativité en :

- Observant les enfants, les parents, les collègues, les situations, sans jugement,
- Gardant l'esprit critique MAIS bienveillant,
- Vérifiant le sens de ses actions,
- Se documentant,
- Se lançant des défis,
- Testant ses idées, combinant les propositions.

Cela permet de :

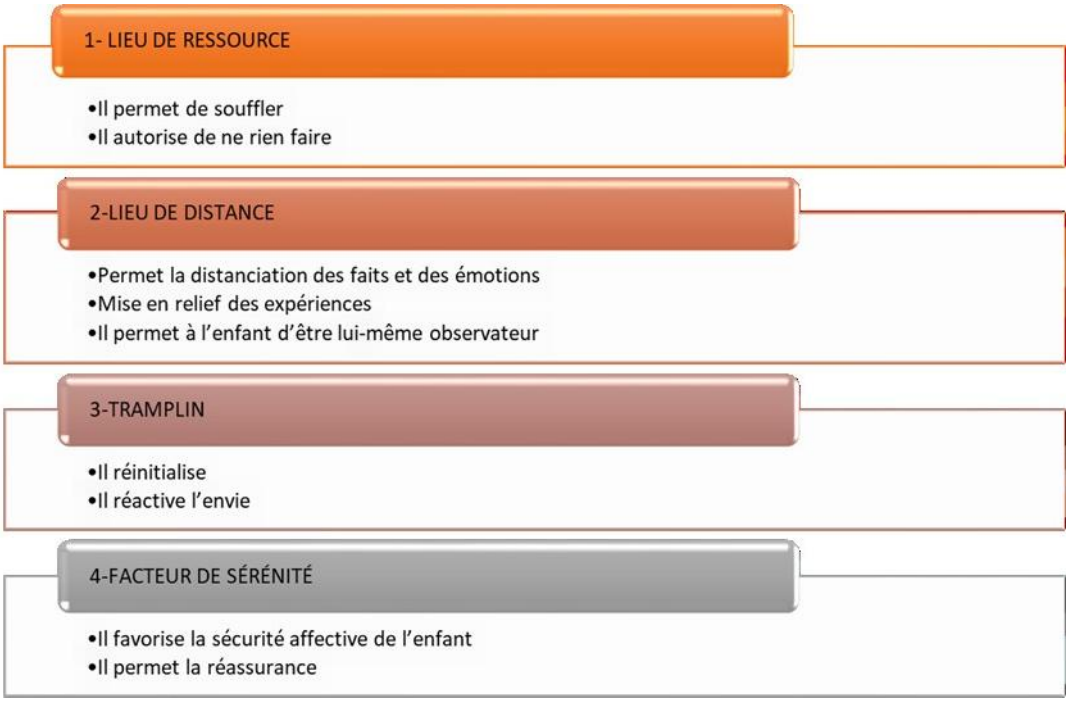
- Redynamiser son travail,
- Donner du sens à ses actions,
- Valoriser ses compétences,
- Trouver du plaisir à ce qu'elle fait.

LE POSITIONNEMENT DES ACCUEILLANTS QUI EN DECOULE

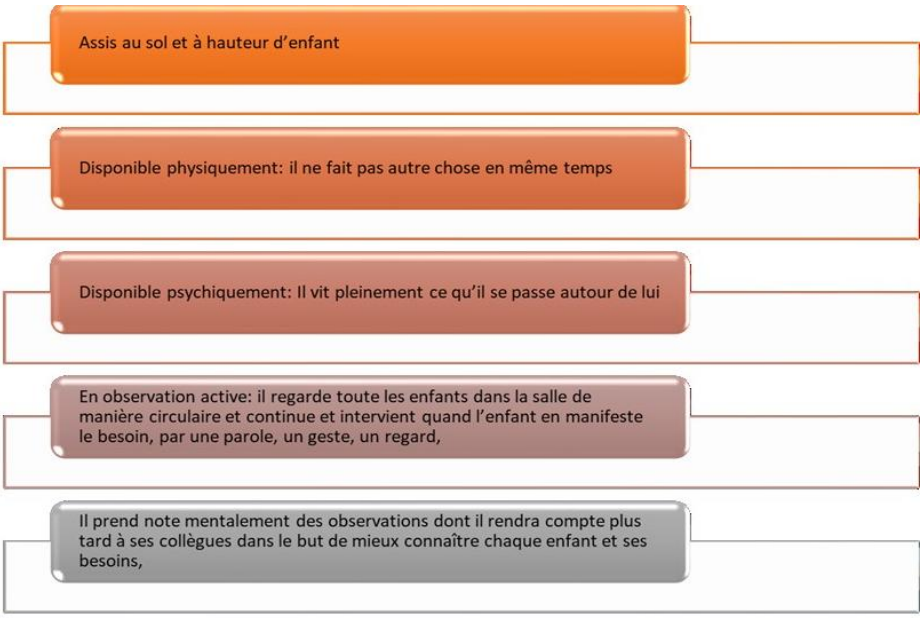
Ainsi, nourrie, valorisée et investie dans ses missions, la professionnelle pourra être totalement disponible dans chacun des rôles qu'elle doit avoir auprès de l'enfant.

Car, à Bulles d'Eveil, les professionnelles sont présentes et agissent :

- Pour chaque enfant :

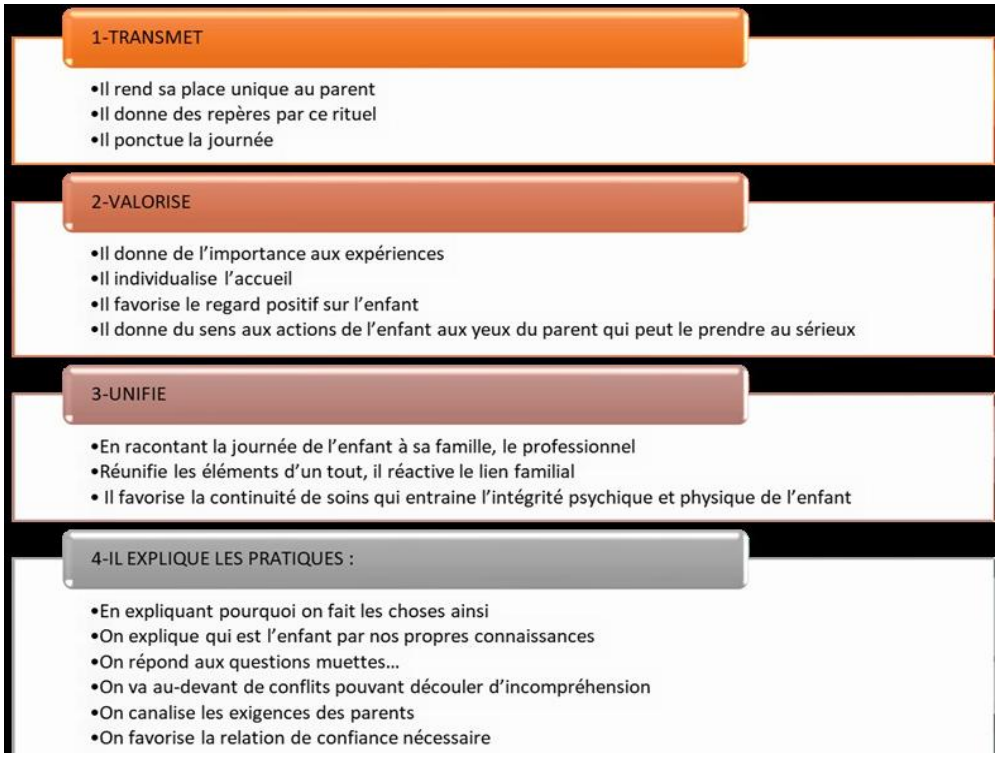


- Pour le groupe d'enfants :

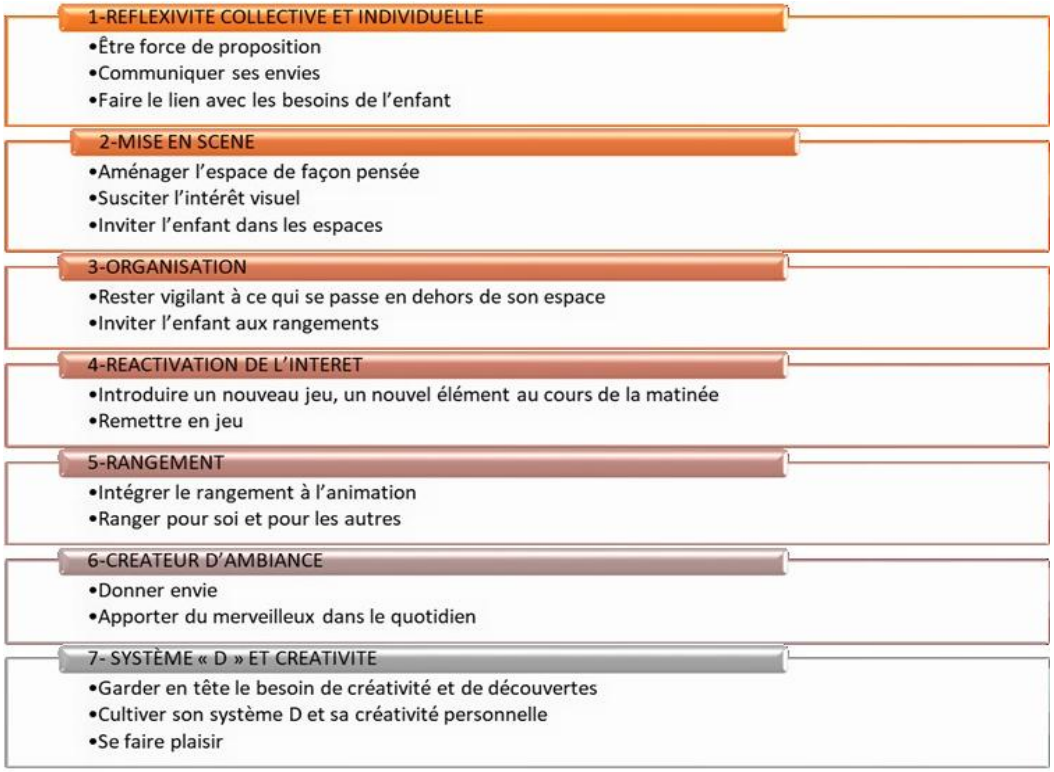


IMPACT SUR L'ENFANT :
il se sent rassuré, sécurisé. Il peut s'aventurer à expérimenter car il sait que l'adulte sera là si besoin.

- Pour les familles :



- Pour elles-mêmes et leurs collègues :



LA FORMATION DES PROFESSIONNELLES

Selon les besoins des équipes et les observations de la direction, des formations sont proposées chaque année.

Ces formations peuvent être proposées sous deux formats :

EN SESSION COLLECTIVE :

Ces formations se déroulent au sein de la crèche sur une journée ou une demi-journée (pendant les journées pédagogiques) et sont ouvertes à l'ensemble du personnel de l'association.

Les objectifs de ce format sont la transmission de connaissances théoriques, la possibilité d'échanger entre professionnelles, de réaliser des retours d'expérience et d'évoluer dans les pratiques.

Quelques idées de thèmes abordés :

- La gestion des émotions
- Point sur les neurosciences, et la bienveillance,
- Savoir poser un cadre,
- Le positionnement professionnel,
- La fonction contenante et les liens d'attachement,
- Les interdits et les prises de risques,
- Comprendre et gérer les pleurs, l'agressivité, les émotions du tout petit,
- La morsure,
- La séparation.

Sans oublier les formations obligatoires liées à l'hygiène et la sécurité qui sont suivies par l'ensemble du personnel, selon les délais établis par la législation : évacuation/incendie, gestes de premiers secours, HACCP (pour l'agent de service) …

EN SESSION INDIVIDUELLE :

Ces formations ont lieu à l'extérieur ; elles font suite aux souhaits et besoins mis en avant lors de l'entretien annuel de chaque professionnelle.

Elles permettent d'avoir des apports théoriques mais également d'échanger avec d'autres professionnelles travaillant sur d'autres structures, ayant des formations et des expériences différentes.

Ce type de format peut être porteur lors d'un projet spécifique pour la crèche ou la professionnelle.

Quelques idées de thèmes abordés :

- Choix de jeux et aménagement de l'espace,
- L'observation professionnelle du jeune enfant : enjeux et techniques,
- La bienveillance, un positionnement professionnel quotidien,
- Création de supports de conte,
- Pour une communication positive et technique CNV,
- Organiser et animer un atelier ludique,
- Accueil d'un enfant porteur de handicap,
- L'estime de soi.

L'ACCOMPAGNEMENT DE TOUTES LES PROFESSIONNELLES

L'entretien annuel

Dans le cadre de l'accompagnement au développement et à l'acquisition de compétences pour tous, et conformément à la règlementation, un entretien individuel est réalisé chaque année, en présence de la direction et d'un membre du conseil d'administration de l'association.

C'est l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée :

- Exprimer le ressenti de la professionnelle,
- Faire un point sur les objectifs fixés l'année précédente et en fixer de nouveaux,
- Analyser les attendus en lien avec les missions du poste,
- Recueillir les souhaits de formation et/ou d'évolution.

L'ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN PROFESSIONNEL DE L'EQUIPE

L'initiative de la directrice

Des temps de concertation (réunions mensuelles en équipe, par section) entre l'équipe et la directrice permettent de mettre en commun et d'organiser les différentes observations sur les enfants et sur l'organisation interne.

Ces réunions offrent la possibilité à chacun de s'exprimer, de s'impliquer dans le projet et de le faire évoluer.

Des réunions en équipe entière sont prévues périodiquement dans l'année et abordent, outre le fonctionnement et le projet d'établissement, des thèmes choisis en concertation.

Des temps d'analyse de pratiques sont proposées à toute l'équipe, à raison de 6h par an, en présence d'une intervenante en analyse de pratiques professionnelles.

SANTE ET PREVENTION

Nos actions auprès de nos équipes sont en effet guidées par l'idée que la professionnelle doit se sentir bien accueillie pour elle-même bien accueillir les enfants.

Ouverte sur la réflexion collective et le travail en équipe, notre association s'attache à proposer un cadre de travail clair et sécurisant à chaque professionnelle. Ainsi accompagné chacun pourra nourrir sa réflexion, trouver du sens à ce qu'il fait et affiner son professionnalisme. Car les valeurs que porte Bulles d 'Eveil requièrent une exigence forte dans la qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille, et une attente précise dans le respect de ces valeurs et des axes pédagogiques posés.

La fatigabilité du rythme de travail est prise en compte dans l'élaboration des plannings par la directrice. Les pauses sont régulières et les besoins de chacun sont écoutés autant que possible.

1.4. LES DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP/UNE MALADIE CHRONIQUE

L'ACCUEIL PERSONNALISE ET INCLUSIF

L'accueil d'un enfant à besoins spécifiques apporte une richesse pour l'ensemble des acteurs.

A Bulles d'Eveil, il est important d'accueillir cet enfant comme un enfant avant tout.

La qualité de cet accueil sera garantie par :

- Une réflexion commune en amont entre parents, médecins et professionnels,
- La mise en place de protocoles précis : PAI, gestes appropriés, encadrement,
- Une écoute des familles et un soutien de qualité,
- La formation / information de l'équipe pluridisciplinaire,
- La sollicitation des partenaires du territoire, et aussi l'aide de la Puéricultrice de la PMI, référente de l'accueil d'enfant porteur de handicap.

Un dialogue de qualité entre l'équipe et la famille. Les axes de progression même minimes sont valorisés et expliqués.



AGE DES ENFANTS ACCUEILLIS

Dans le cadre de notre autorisation de fonctionnement, l'établissement collectif accueille des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique de 2 mois et demi à 6 ans.

LES MISSIONS DEDIEES EN LIEN AVEC L'ACCUEIL D'ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP/UNE MALADIECHRONIQUE

LE REFERENT SANTE INCLUSION

La RSAI (référente santé et accueil inclusif) de l'établissement, Infirmière Puéricultrice de formation intervient au sein de la structure à raison de 6h par trimestre pour les missions suivantes :

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique,
- Présenter et expliquer aux professionnelles chargées de l'encadrement des enfants les protocoles prévus dans l'article R. 2324-30,
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service,
- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière,
- Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille,
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnelles, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale. Veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou les représentants légaux puissent être associés à ces actions.

LA DIRECTRICE

La directrice accompagne l'équipe et fait du lien entre elle et la RSAI. Elle assure une veille de santé et de bien-être auprès de l'enfant accueilli.

Elle organise les réunions et est responsable de la communication avec les familles. Elle met en œuvre avec l'équipe les conditions nécessaires à l'accueil de l'enfant et de sa famille. Elle informe la coordinatrice et les interlocuteurs institutionnels si nécessaire.

L'EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

L'éducatrice met en œuvre et adapte le projet d'accueil en fonction des besoins de l'enfant. Elle accompagne l'équipe dans sa posture et dans ses questionnements. Elle établit un lien de confiance avec les familles.

L'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

De par sa formation autour du soin, l'auxiliaire de puériculture apporte son savoir-faire dans le rapport particulier au corps de l'enfant. Elle pourra guider l'équipe et être responsabilisée dans cet accueil spécifique. Elle pourra transmettre les gestes et techniques adaptés afin que l'enfant soit accueilli au plus près de ses besoins.

MISE EN ŒUVRE

L'accueil de l'enfant doit être réfléchi, avant la mise en place d'un projet d'accueil individualisé – PAI -, (habitudes de l'enfant, gestes appropriés…) et doit s'inscrire dans le projet de la structure.

L'équipe pense l'accueil de cet enfant en fonction de son individualité et en prenant en compte aussi les besoins de l'ensemble des autres enfants accueillis. L'équipe sollicitera les partenaires de territoire, et aussi l'aide de la Puéricultrice de la PMI si nécessaire. C'est ensemble qu'est pensé le projet pour l'enfant et la mise en place des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs définis. Un dialogue de qualité est instauré entre l'équipe et la famille. Les axes de progression même minimes sont valorisés et expliqués.

Situation de maladie chronique

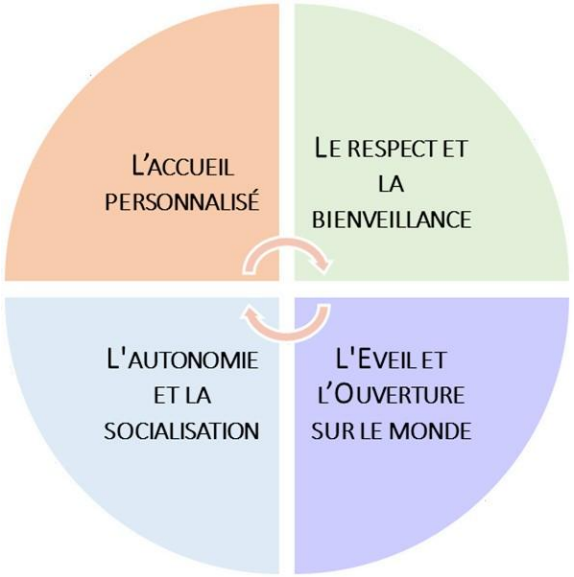
Dans le cas de maladie chronique, si l'accueil de l'enfant nécessite la prise quotidienne de médicaments, un protocole (PAI) sera établi entre le médecin traitant, la RSAI et les personnes de la structure habilitées à administrer le traitement, sous la responsabilité de la directrice.

2. LE PROJET EDUCATIF

Selon le décret du 30 août 2021 :

Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.

2.1 NOS FONDAMENTAUX



A. L'ACCUEIL PERSONNALISE

L'enfant  *« Comme individu Unique »*	❁ Débuter l'accueil par une période de familiarisation permettant à chacun de mieux se connaitre. ❁ Respecter les habitudes familiales autant que possible dans un souci de continuité de prise en charge. ❁ Respecter les différents rituels de chacun (doudou, coucou à la fenêtre…). ❁ Considérer l'enfant comme un individu unique, acteur de ses découvertes. ❁ Installer des repères qui sécurisent l'enfant : objet transitionnel ou linge choisi par les parents, rituels… ❁ Personnaliser les espaces individuels pour chacun : photo de l'enfant sur son casier et sa panière, stabilité de la disposition des salles de vie et de repos. ❁ Être à l'écoute de ses besoins. ❁ Accueillir l'enfant différent.
Sa famille  *« Comme premier éducateur »*	❁ Prendre le temps d'accueillir le parent, être ouvert à toute la famille. ❁ Prendre en compte les choix des parents, les considérer comme premiers éducateurs responsables et compétents. ❁ Proposer des actions autour de la parentalité. ❁ Ecouter et répondre aux craintes et questionnements ❁ Utiliser différents moyens de transmission des informations pour toucher un maximum d'interlocuteurs. ❁ Rendre possible la participation de la famille (parents/ frères/sœur) à la vie de la structure. ❁ Proposer des fêtes qui rassemblent l'ensemble des familles (enfants et parents) et l'équipe des professionnels. ❁ Privilégier un petit temps de jeu avec les parents.

B. LE RESPECT ET LA BIENVEILLANCE

Développement de l'enfant 	❁ Respecter le rythme de développement de chacun (langage, motricité…). ❁ Proposer des ateliers de découvertes adaptés aux capacités de chacun. ❁ Respecter l'évolution des besoins de l'enfant et lui proposer un espace sécurisé et attrayant pour l'accompagner dans son développement et ses découvertes. ❁ Favoriser les interactions entre les enfants à travers des activités ou des temps en âges mélangés.
L'alimentation 	❁ Permettre à l'enfant d'être acteur de son repas tout en veillant à la satisfaction de ses besoins fondamentaux, à son autonomisation, sans aucune contrainte de la part de l'adulte. ❁ Faciliter le maintien de l'allaitement pour les familles qui le souhaitent en proposant de donner le lait maternel à la crèche suivant un protocole établi ❁ Accompagnement dans la diversification et la découverte suivant le rythme de l'enfant et de ce qui se fait à la maison. ❁ Favoriser le plaisir, la découverte et l'expérimentation sur le temps du repas pour ainsi donner envie, développer les sens et la motricité fine.
Le Sommeil 	❁ Veiller à ce que l'enfant dorme en fonction de ses besoins (surveiller signes de fatigue propres à chaque enfant que nous connaîtrons lors de la période d'adaptation). ❁ Adapter au mieux l'accompagnement au coucher, individualiser l'endormissement et le réveil de l'enfant.
Le cadre de la collectivité 	❁ Verbaliser les possibles plutôt que les interdits. ❁ Veiller à la cohérence de discours entre adultes pour poser des repères aux enfants d'où l'importance d'un projet co-construit en équipe afin qu'il y ait une adhésion collégiale. ❁ Permettre aux bébés et aux plus grands de vivre ensemble sur les temps de regroupement ou à l'extérieur, en travaillant l'organisation et l'aménagement des espaces de vie. ❁ Respecter les différences de chacun. ❁ Adopter une posture bienveillante et de communication non violente entre professionnels et auprès des enfants.
Les Ateliers et découvertes : 	❁ Priorité au plaisir de faire et d'expérimenter. ❁ Favoriser l'autonomie et le développement de la pensée propre. ❁ Pas d'objectif de production attendu. ❁ Liberté de participer ou non aux ateliers : l'enfant est acteur et doit s'épanouir dans son jeu. ❁ Liberté de choix entre les différentes suggestions toujours proposées en tenant compte du stade de développement de l'enfant. ❁ Bouger et faire bouger pour libérer les tensions et accompagner les émotions.

C. L'AUTONOMIE ET LA SOCIALISATION

Favoriser le développement de l'autonomie 	❁ Permettre à l'enfant de faire par lui-même (lavage des mains, repas…) en lui confiant des tâches à sa portée. ❁ Respecter ses choix (les activités, les goûts …) et ainsi le rendre acteur de sa journée ❁ Créer un espace où il peut faire le maximum d'activités ou de tâches de façon autonome (poche à doudous, gourdes à disposition, propositions de jeux en libre accès…). ❁ Favoriser le développement de sa pensée propre.
Créer un lieu sécurisant pour l'enfant 	❁ Respecter un rythme journalier. ❁ Mettre en place des rituels. ❁ Mettre en place des repères visuels. ❁ Favoriser le lien avec la famille pendant la journée (doudous, photos…). ❁ Tenir compte de la parole de l'enfant afin qu'il se sente entendu et considéré. ❁ Répondre aux besoins de câlins, de réassurance des enfants.
Faire partie d'un groupe 	❁ Permettre à chaque enfant de s'exprimer dans le groupe : Fêter les événements ensemble (anniversaire, départ à l'école…). ❁ Aider à la prise de conscience de soi et des autres, dans ses choix, son rythme et son développement. ❁ Favoriser l'entraide, le vivre-ensemble et la communication entre les enfants. ❁ Mettre en place un cadre et des consignes simples et compréhensibles.
L'ouverture vers l'extérieur 	❁ Organiser des sorties. ❁ Impliquer les associations locales. ❁ Solliciter la participation des parents. ❁ Se servir de la nature pour favoriser des découvertes.

D. L'EVEIL ET L'OUVERTURE SUR LE MONDE

Eveil de la curiosité 	❀ Organiser l'espace de façon à favoriser l'épanouissement des enfants (exploration et appropriation par eux de leur environnement). ❀ Privilégier les propositions artistiques comme moyen d'expression et vecteur de communication. ❀ Permettre à l'enfant de comprendre l'univers qui l'entoure et s'exprimer dans son activité libre (activité motrice, libre accès aux jeux d'imitation...). ❀ Offrir découverte et plaisir à travers un panel d'expérimentations à la fois répétitives et variées. ❀ Aider l'enfant à être à l'écoute de ce qui l'entoure (les sons, les odeurs.). ❀ Favoriser les nouvelles expériences, l'accompagner dans l'éveil de ses sens, (toucher, entendre, la place de la nature).
Sorties 	❀ Elles permettent de s'insérer dans le quartier (parc, boulangerie, médiathèque…). ❀ Elles sont l'occasion des premiers apprentissages des règles de sécurité (donner la main, marcher sur le trottoir, utiliser les passages piéton…).
Travail sur des thèmes 	❀ Possibilité de découverte du monde environnant (les transports, les saisons, les différentes cultures, l'art, les pays du monde, les régions de France…). ❀ Découverte de nouveau vocabulaire. ❀ Dynamique de projet. ❀ Moment de partage et d'échanges élargi : avec les familles, les autres sections, les structures partenaires.
Intervenants extérieurs 	❀ Conteur. ❀ Eveil musical. ❀ Médiation animale ❀ Propositions culturelles (spectacles, ferme pédagogique...)
Les acteurs du territoire 	❀ Rencontres avec les structures partenaires sur des temps festifs et des projets communs (Fête des sens, fête de l'eau, fête de la musique) à l'initiative de la mairie ❀ Projet d'organisation de passerelles avec les ALAE ❀ Lieux publics (médiathèque, pataugeoire, parcs…)
Environnemental 	❀ Une 2ème vie pour les objets (bouteilles, pot de yaourt …) transformés en matériel pédagogique. ❀ La sensibilisation à la préservation de l'environnement ❀ Utilisation de gants et serviettes en tissu pour les changes plutôt que du jetable



2.2 L'ARRIVEE DE L'ENFANT ET SA FAMILLE : LE TEMPS DE FAMILIARISATION

L'entrée en collectivité d'un enfant est une étape importante dans sa vie et dans celle des parents. Elle peut faire émerger des expériences et des émotions nouvelles, plus ou moins faciles.

Accueillir ≠ Garder

Accueillir = être présent à l'autre tant physiquement que psychiquement dans une relation empathique. Favoriser un climat de confiance, de sérénité, afin que l'enfant et ses parents puissent s'exprimer le plus librement possible.

1ERE RENCONTRE :

Le temps d'échange entre les parents et la directrice est un moment important pour bien comprendre les besoins exprimés et proposer un accueil adapté.
Pour certains parents, le simple fait de se projeter sur « une future séparation » peut susciter certaines angoisses Il s'agit alors de rassurer, de se rendre disponible et à l'écoute.

Des questions seront posées par la directrice telles que : le déroulé des premiers mois de l'enfant, les problèmes de santéconnus pour l'enfant et dans la famille, le cadre familial, les modes de gardes antérieurs, les besoins des parents,pour préparer le contrat et prévoir le temps de familiarisation.

C'est durant cette rencontre que les parents remettent à la directrice le dossier d'inscription complété (préalablement envoyé par mail). Le projet éducatif et le règlement de fonctionnement leur sont aussi expliqués, et une visite de la crèche est prévue.

Une réunion de rentrée est ensuite organisée en septembre, pour l'ensemble des parents.

2EME RENCONTRE – LA FAMILIARISATION :

Nous mettons en place un système de référence permettant d'instaurerdès le début un rapport de confiance avec la famille.
La référente/accueillante commence la familiarisation avec les parents et l'enfant. Ce temps de rencontre, d'échange permet de se connaître, d'investir les lieux, d'amorcer une relation de confiance entre l'enfant, les professionnels et les parents.
Ce temps permet à l'enfant et aux parents de se séparer progressivement. Cette séparation se fait en fonction des manifestations et des réactions de l'enfant à partir desquelles l'équipe centre son attention et ses observations, en mettant des mots sur ce que l'enfant et les parents vivent. Les parents pourront donc partager ce qui leur semble essentiel pour que l'équipe puisse accueillir au mieux leur enfant. Il est important que la parole soit libre, spontanée et sincère. L'enfant porte avec lui son histoire familiale et culturelle. La fiche de familiarisation est à renseigner, une fois ce premier temps fini.

La référente représente pour les parents une interlocutrice privilégiée qui peut les accompagner ; elle est un repère réel et fiable, sans que cette relation ne soit exclusive. Au contraire, elle ouvre rapidement l'accueil de l'enfant aux autres professionnelles de son équipe.

Cet accueil est préparé et travaillé, les professionnelles se transmettent les observations et les différentes informations nécessaires apportées par les parents pour assurer une continuité. Pour ce faire, des transmissions écrites et orales sont mises en place.

Le temps de Familiarisation se termine quand l'enfant peut jouer, qu'il n'est plus uniquement envahi par ses émotions et l'absence de ses parents.

Lors de la familiarisation l'enfant a besoin de régularité, il s'agit donc de proposer une répétition de situations identiques (même lieu, mêmes jouets, même personne, même moment…) à chaque fois que l'enfant sera accueilli. En effet, la régularité prime sur la progressivité.
L'enfant repèrera très vite les situations qui se répètent ce qui lui permettra d'acquérir un sentiment de sécurité et donc de pouvoir se séparer plus sereinement.

La période de familiarisation est essentielle mais ne doit pas devenir un protocole. L'organisation peut évoluer au fur et à mesure de la semaine si cela est judicieux
En effet, la souplesse de la période de familiarisation permettra qu'elle soit ajustée aux besoins de chaque enfant. La familiarisation ne doit pas être considérée comme un apprentissage de la séparation mais plutôt comme une construction de liens ; elle peut d'ailleurs commencer psychiquement dès les premiers rendez-vous, même administratifs.

Le moment venu en concertation avec les parents et la référente, l'enfant pourra se séparer sereinement pour profiter pleinement de ses journées en crèche.



2.3 L'ACCUEIL

L'IMPORTANCE DES TRANSMISSIONS :

Les transmissions sont la première passerelle entre la vie familiale et la vie institutionnelle de l'enfant. Elles se font de façon réciproque entre les parents et les professionnelles. C'est un échange constructif qui devient essentiel au travail quotidien.

Le personnel de la section est là pour faire cet accompagnement, pour mettre des mots sur le vécu de l'enfant et du parent.

Pour la professionnelle, les transmissions relatent les actes posés autour de l'enfant et rendent lisible son quotidien.

Pour le parent, les transmissions rendent perceptibles le vécu au quotidien de l'enfant et lui permet de se représenter ce qu'il vit en son absence.

La transmission du parent est un outil qui permet aux professionnelles de travailler en continuité de la famille dans un esprit de coéducation.

LE MOMENT DE LA SEPARATION :

Chaque matin, le parent accompagne son enfant. Une professionnelle est présente pour l'accueillir. Le parent peut alors transmettre des informations relatives à la soirée passée, la nuit et le réveil du matin qui sont nécessaires pour le bon déroulement de la journée.

Ce moment est important, l'enfant voit le parent et la professionnelle échanger à son sujet, se passer le relais. L'enfant peut alors se séparer de son parent en douceur. Nous donnons la possibilité aux parents de pouvoir téléphoner à tout moment de la journée si le besoin s'en ressent.

LE TEMPS DES RETROUVAILLES :

A l'inverse, le soir, le parent revient chercher son enfant : ce sont les retrouvailles ! Elles marquent un moment chargé d'émotions après une journée de séparation. C'est un temps d'échange où le personnel raconte la journée de l'enfant à la crèche en évoquant le repas, le sommeil, les activités auxquelles il a participé et son comportement global. Cela va permettre aussi aux parents de s'exprimer, de demander conseil, d'établir une continuité entre la maison et la crèche.

C'est l'occasion pour l'enfant de retrouver progressivement son parent, de lui montrer ce qu'il peut faire quand il est seul à la crèche, ce qu'il vit à travers le jeu, avec les autres enfants et les personnes qui l'accompagnent.

Nous laissons le temps au parent de « retrouver » son enfant.



2.4 LES SOINS

LES SOINS D'HYGIENE

Le change est un moment privilégié entre le professionnel et l'enfant.

Un échange vrai et chaleureux se crée tout particulièrement à cette occasion.

Les salles de changes sont adaptées et prévues pour les changes des enfants et respectent l'évolution de chacun.

Les couches sont fournies par la crèche.

En cas d'allergie détectée pour un enfant suite à l'utilisation des couches fournies par la crèche, le parent apportera les changes pour son enfant.

DEROULEMENT

En premier lieu, comme nous le faisons pour chaque nouvelle action, nous précisons à l'enfant que nous allons lui changer la couche.

Les changes du jour sont notés sur une feuille de transmissions. Ce document est classé et archivé pour garantir une traçabilité.

Pour les plus grands, **l'acquisition de la propreté** est une étape essentielle dans l'acquisition de son autonomie. L'accès aux toilettes et aux pots est proposé à l'enfant à chaque change. Il est libre de s'en saisir, ou non : si l'enfant refuse, nous ne forçons pas.

L'acquisition de la propreté débute le plus souvent à la maison ; un point régulier est fait avec les parents lors des transmissions pour rester cohérents. A Bulles d'Eveil, nous suivons ainsi le rythme de chaque enfant.

Aussi, une attitude sereine et détendue de la professionnelle lors de ces temps en salle de change permet à l'enfant d'être confiant. L'adulte est aussi présent pour le valoriser et l'encourager.

D'autres soins peuvent être prodigués à l'enfant si nécessaire :

- Des lavages de nez pour assurer le confort de l'enfant,
- Une douche ou bain en cas de selle débordante ou de vomissement,
- Administration de médicaments avec ordonnance (aérosol, prise d'antibiotiques …).

En gardant toujours à l'esprit la bienveillance vis-à-vis de l'enfant, en expliquant nos gestes et en l'incitant à participer.



LES REPAS

Plus qu'un moment qui ponctue la journée, le repas est un temps convivial propice aux échanges, aux découvertes et à la prise d'autonomie mais il est aussi soumis à de nombreuses règles à respecter.

Nous nous attachons à proposer des repas sains, équilibrés, gouteux, élaborés à partir de produits sélectionnés en privilégiant les circuits courts et approvisionnements locaux, fournis par un prestataire privé « Petibio » en liaison froide. Le personnel de la crèche se charge du contrôle des denrées, du réchauffage et du service.

DES MENUS ADAPTES A CHAQUE AGE

Chaque tranche d'âge bénéficie d'attentions nutritionnelles (menus et textures) propres à son métabolisme.

Pour s'adapter aux besoins des enfants et à leur stade de développement, nous proposons 3 types de repas :

avec des textures adaptées à chaque tranche d'âge :

- → La texture mixée très lisse
- → La texture moulinée avec des petites aspérités
- → Les morceaux pour nos plus grands convives

UNE DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE PERSONNALISEE POUR LES PLUS JEUNES

Nous proposons une solution de repas personnalisable à chaque enfant : en effet, nous tenons compte de ce que mettent en place les parents à la maison.

Pour la diversification alimentaire, nous suivons l'introduction des nouveaux aliments faite par les parents.

LES REGIMES SPECIAUX

Il est possible de proposer des régimes particuliers si nécessaires :

- En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire
- En cas de régime ponctuel (anti diarrhéique par exemple)
- En cas de choix culturel de la famille (sans viande, sans porc...)

DES PROJETS AUTOUR DE LA NUTRITION

Nous proposons des animations calendaires (Noël, l'Epiphanie, la Chandeleur…) ainsi que les anniversaires des enfants qui permettent de rythmer et d'égayer les repas.

UN TEMPS D'ECHANGES

Le repas est un temps privilégié d'échanges, où l'ambiance est relativement calme et pendant lequel l'adulte aide et reste disponible pour discuter avec l'enfant, connaître ses goûts, ses envies, s'il reconnait l'aliment proposé, les saveurs du plat… autant de complicité pour que chaque enfant prenne plaisir à manger.
Notre équipe de professionnelles est renforcée pendant ce temps pour accompagner l'enfant, expliquer, découvrir, apprécier ce moment d'échange.

UN TEMPS DE DECOUVERTES

Grâce aux menus variés, les découvertes sont essentiellement gustatives (sucré/salé, épicé). De ce fait, les enfants sont incités à goûter les plats. Ils sont également impliqués dans l'élaboration de recettes simples au cours d'ateliers proposés par l'équipe (biscuits, salade de fruits…). Cela leur permet d'utiliser les ustensiles et les ingrédients (les toucher, les sentir…).

UN TEMPS DE PRISE D'AUTONOMIE

Par plusieurs aspects, les enfants développent leur autonomie au cours du repas, par exemple en mangeant seuls... Dès qu'ils sont à table (c'est-à-dire quand ils tiennent bien assis et commencent à manger de tout), ils peuvent manger avec leurs doigts. Ils découvrent ainsi les textures, la sensation du chaud/froid…
L'autonomie passe aussi par la confiance accordée à l'enfant quand il dit qu'il n'a plus faim. Ainsi, à tout âge, les enfants ne sont pas obligés de terminer leurs assiettes, le plus important étant que le repas reste un moment de plaisir.



DEROULEMENT

POUR LE GROUPE DES BEBES /MOYENS :

Les bébés mangent à la demande selon leur rythme.

En fonction de son évolution, l'enfant va manger dans un transat ou sur une petite chaise adaptée. Le biberon est donné de préférence dans les bras de l'adulte.

L'adulte prévient toujours l'enfant avant le repas, lui présente et nomme les aliments de son assiette sans les mélanger.

La diversification alimentaire est toujours faite en corrélation avec la famille.

Le repas proposé aux enfants peut être mixé et/ou en petits morceaux (pour les moyens). Nous leur proposons des aliments diversifiés qui ne sont pas mélangés. L'enfant peut choisir de manger seul avec sa cuillère ou se faire aider par l'adulte (double cuillère pour favoriser l'autonomie).

Le groupe est scindé en deux pour le moment des repas : les bébés restent dans la salle de vie et les moyens partent dans la salle de repas aménagée avec les chaises hautes et petites tables et chaises à leur hauteur.

POUR LE GROUPE DES GRANDS :

Avant chaque repas, un regroupement est proposé aux enfants (histoires, chansons, comptines, rondes…) pour un retour au calme. Nous les prévenons qu'ils vont passer à table ; ils vont se laver les mains, c'est un rituel qui leur permet d'anticiper et donc les rassure.

Chaque enfant s'installe à sa table dans la salle de repas (les enfants n'ont pas de place attitrée). Ensuite, l'adulte distribue les bavoirs qu'ils peuvent enfiler eux-mêmes.
Les repas proposés aux enfants sont en petits morceaux. L'ensemble du repas est servi sur un petit plateau compartimenté pour permettre à l'enfant d'être complètement libre de manger dans l'ordre qu'il souhaite et en quantité voulue. L'enfant peut choisir de manger seul avec sa cuillère ou sa fourchette ou se faire aider par l'adulte.
A la fin du repas, les enfants prennent chacun un gant de toilette pour se nettoyer la bouche et les mains et amènent leur bavoir et le gant sales dans une corbeille.

LE SOMMEIL

Le sommeil est un moment important dans la journée de l'enfant.
En effet, c'est un besoin physiologique nécessaire à son équilibre. C'est un moment qui peut être difficile car s'abandonner au sommeil à la crèche représente une seconde séparation et peut être source d'anxiété pour l'enfant. D'où l'importance de bien préparer ce moment.

LES « PETITS -MOYENS »

Les enfants sont couchés en fonction de leur rythme biologique. A cet âge, bien souvent, les enfants ont besoin de plusieurs siestes par jour. Lorsque l'enfant montre des signes de fatigue, la professionnelle le prépare pour aller dormir et reste avec lui le temps de l'endormissement si besoin.
Nous ne réveillons pas les enfants ; ceux-ci se réveillent à leur rythme et peuvent être recouchés, à tout moment, s'ils en manifestent le besoin.

Le contrôle du dortoir est organisé toute les 10min et est noté sur une fiche située devant la porte du dortoir. Notre rôle est de veiller à la sécurité des enfants, de lever les enfants réveillés ou d'aider au re-endormissement pour certains entre deux phases de sommeil.

Un babyphone est allumé tout le temps des siestes dans la salle de vie pour une écoute en continu de la part des professionnelles.

LES « GRANDS »

Chez les grands, certains enfants auront parfois besoin, en début d'année, d'un temps de repos le matin qu'il faudra respecter. Sinon, après le repas, c'est le moment du déshabillage, là encore, nous sommes attentifs à laisser l'enfant se déshabiller seul, en lui apportant notre aide si nécessaire, afin d'encourager son autonomie.

Un adulte les accompagne pour l'endormissement et est présent le temps de la sieste pour des raisons de sécurité. Il explique que c'est le moment d'aller à la sieste, il raconte une histoire ou chante une musique douce ou propose un câlin. Ces rituels sont très importants pour l'enfant afin de le rassurer et de le mettre dans un climat de confiance pour aller dormir.

L'enfant dort toujours dans le même lit et dans le même dortoir, il dort avec son « doudou » et sa sucette s'il en possède. Ces repères sont institués afin de rassurer l'enfant surtout lorsque celui-ci ne vient que quelques fois par semaine afin qu'il ne se sente pas perdu. La professionnelle reste tout le temps de la sieste auprès des enfants, elle représente un repère affectif sécurisant.

Le réveil se fait en douceur, au rythme de l'enfant et de façon échelonnée. La professionnelle prend le temps, ne bouscule pas l'enfant et le laisse se réveiller tranquillement en ayant des gestes et des paroles douces.

2.5 LE DEVELOPPEMENT ET L'EVEIL DE L'ENFANT

L'ENFANT ACTEUR DE SON DEVELOPPEMENT :

La découverte de soi, des autres et du monde se fait donc par le jeu. Par l'aménagement de l'espace, la qualité des supports ludiques et le positionnement des professionnels, l'enfant sera au cœur même de notre réflexion pédagogique et une grande place sera faite à son autonomie et sa liberté de choix.

L'équipe de professionnels accompagne le développement de l'enfant selon les trois axes associatifs :







EXEMPLES CONCRETS DE CE QU'IL EST POSSIBLE DE METTRE EN PLACE A « BULLES D'EVEIL » :

Mise en place de la motricité libre permettant à l'enfant de se mesurer à son environnement et de prendre conscience de ses capacités et compétences à son rythme et selon ses besoins. L'enfant développe ses capacités motrices selon son développement propre (tenir assis, tenir debout, marche…)



L'équipe pratique très régulièrement des propositions d'ateliers et d'animations dans des espaces ouverts permettant une vraie liberté de choix et d'actions pour l'enfant. Les ateliers proposés peuvent être installés dans la salle de vie, le dortoir ou encore le jardin. L'ouverture des espaces donne à chacun de multiples possibilités de découvertes.

L'équipe travaille sur la créativité sous toutes ses formes et les ateliers comme des temps de recherche pourl'enfant, alliant la relation de cause à effet et le combinatoire. Le matériel mis à disposition est choisi dans cette optique : matériaux divers, de récupération, issus de la nature, transformable (terre, sable,eau…)



Le jardin est aussi un lieu de vie où les parents peuvent être accueillis et où les enfants prennent leur repas ou leur goûter à la belle saison.

Plusieurs ateliers autour du bien-être sont proposés : espace relaxation et détente, temps calme… L'objectif est de proposer aux enfants des moments de retour sur soi

L'équipe profite de l'extérieur aussi pour des sorties dans les alentours de la crèche. Elle peut profiter de ces moments avec les enfants pour collecter avec eux toutes sortes d'éléments qui serviront ensuite dans les ateliers.



L'équipe propose plusieurs temps de décloisonnement sur la journée pour permettre aux enfants d'être en groupe restreint, facilite ainsi les échanges et l'expression individuelle.

L'équipe propose un projet d'ouverture afin de permettre aux enfants de découvrir d'autres lieux que la crèche et de rencontrer d'autres adultes, à l'occasion de temps de regroupement avec les autres structures municipales.Grâce à ces nouveaux liens, l'enfant collectera davantage de richesses pour se construire sa propre identité.

L'équipe propose un accueil particulièrement individualisé et une écoute bienveillante aux familles pour être au plus près des besoins individuels des enfants.

LES PROPOSITIONS D'ATELIERS

Des ateliers sont proposés par l'adulte de façon à encourager l'envie et la curiosité de l'enfant : c'est l'adulte qui invite, qui accompagne et propose.

Ces propositions seront diverses et toucheront tous les domaines de création afin de permettre non seulement un maximum de découvertes possibles mais aussi l'expérimentation de divers modes d'expression.

Afin de penser et mettre en œuvre au mieux ces ateliers, l'équipe peut décider d'un thème pour le projet pédagogique duquel découleront des propositions progressives et cohérentes et surtout choisies par l'ensemble de l'équipe en fonction et après observation du groupe d'enfants. Ces activités sont présentées aux enfants sans contrainte de temps ou de finalité.

Ces propositions favorisent parfois l'expérimentation scientifique, le cheminement de pensée de l'enfant et l'observation de la relation de cause à effet.

Elles sont essentiellement organisées le matin.

L'anticipation de l'organisation de ces ateliers et une répartition judicieuse des professionnelles dans les espaces évitent le stress et permettent une atmosphère sereine et propice à la découverte.

BOUGER ET FAIRE BOUGER :

Parce que les neurosciences nous indiquent que toutes les émotions qui traversent l'enfant sont exprimées par le corps, et que l'assimilation passe par le mouvement chez le tout petit, les professionnelles ont conscience du besoin d'expression corporelle quotidienne pour l'enfant et propose tout au long de la journée divers espaces moteurs.

Exemples d'ateliers proposés :

- Les propositions d'ateliers sensoriels : C'est par l'usage de ses sens que l'enfant reconnaît les objets et les événements qu'il perçoit, qu'il élabore uneconception plus objective du monde et de lui-même. Pour développer des aptitudes sensorielles, l'enfant doit être mis en situation de voir, de sentir, degoûter, d'écouter, de toucher à partir de manipulations d'objets variés qui vontlui permettre des comparaisons, des classements.

Toucher différentes matières ou textures, goûter différents aliments lors d'ateliers cuisine, utiliser des balles à picots, jeux de lumière …

- Les ateliers artistiques : La peinture, le collage, par exemple ont pour butla prise de conscience de l'espace en rapport avec la trace laissée. C'est aussil'occasion d'acquérir la souplesse du poignet, de la main et des doigts. Les enfants développent leur pensée logique, ils repèrent les couleurs, les formes et les tailles. Par exemple, faire des empreintes de pieds et de mains (peinture, plâtre, terre)participe à la connaissance de soi et à l'acquisition du schéma corporel.

- Les jeux de manipulation et combinatoires : Modelage, pâte à sel, pâte à modeler ; il s'agit de la sensibilité du toucher : sable, farine, graine, etc). La manipulation de l'eau (ou de graines), très ludique, a un rôle important dans l'éveil sensoriel.

- La psychomotricité : Il s'agit de la maîtrise du tonus, de la maîtrise des fonctions locomotrices et de l'autonomie. Nous créons des parcours d'obstacles avec des mousses pour l'équilibre. Nous faisons aussi des rondes,jouons dans des cerceaux….

 Le but est de prendre conscience de son corps et de ses limites :

 Jouer avec des plaques tactiles ; les Ateliers de danse, de décontraction, d'expression corporelle sont des activités en lien avec la connaissance du schéma corporel. La motricité, c'est aussi respecter des consignes simples, suivre un chemin, se déplacer d'un point à un autre, apprendre des notions comme intérieur, extérieur, devant, derrière ou dessus, dessous.

- L'éveil musical pour découvrir les différents instruments et différents sons, développer le rythme et la reproduction. Il s'agit de l'éducation de l'ouïe, de reconnaître des chansons familières, apprendre à en écouter d'autres et chanter, danser…

2.6 LE BIEN-ETRE

A - SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE : UNE PRIORITE POUR PERMETTRE L'ENVIE DE DECOUVRIR

LA STABILITE DE L'EQUIPE ET DU PLANNING

Le planning de l'équipe est fixe et chaque professionnelle sait quel groupe d'enfant elle accompagne selon ses horaires. Chaque enfant est accueilli et accompagné au quotidien par les mêmes professionnelles qui le sécurisent par leur attitude bienveillante.

L'équipe ne pratique pas la référence pure qui enferme l'enfant dans une relation unique mais préfère la continuité de soin sur la journée, pendant laquelle les mêmes adultes s'occuperont du même groupe d'enfants.

Une référence est en revanche instaurée lors de la familiarisation pour plus de sécurisation.

LES REPERES DANS LE TEMPS

Pour l'accueil en collectivité (qu'il soit régulier ou occasionnel), la mise en place de repères est primordiale pour le bien-être de l'enfant.

Ainsi, l'équipe s'applique à instaurer un rythme journalier. Celui-ci passe par un rituel d'arrivée (se déshabiller, mettre les chaussons, dire au revoir au(x) parent(s) …). L'enfant est alors prêt à débuter une journée qui sera rythmée par différents moments clés (les activités, les chants, le déjeuner, le coucher, le goûter, l'arrivée des parents). Ils constituent des repères qui lui permettent de se situer dans la journée et donc d'être sécurisé. De même, chacun de ces moments a son propre rituel : se laver les mains avant de manger, un temps avant de s'endormir.

DES REPERES PERSONNALISES

Les espaces individuels sont personnalisés (photo de l'enfant) et sont réservés à chacun. Chaque enfant a sa photo qui personnalise son casier, son porte-manteau, sa corbeille de rangement ou encore son lit.
L'enfant peut disposer de son doudou et sa sucette quand il le souhaite grâce aux « poches à doudous » auxquelles il accède librement. Cet « objet » est un repère important car il fait le lien avec les parents et la maison.

L'AMENAGEMENT DES ESPACES

En dehors de ce rythme rassurant, l'enfant dispose de repères dans l'espace. Chaque jour, à son arrivée, il retrouve le multi accueil tel qu'il l'a quitté la veille : jeux, banquettes, structure motrice ou espace cuisine, dans la pièce de vie, son propre lit dans l'espace de repos. Ces repères lui permettent de se sentir à l'aise et en confiance dans le lieu (déplacements, rangements…).

Un aménagement de l'espace adéquat doit permettre à l'enfant les découvertes essentielles à son développement, de manière spontanée et autonome. Il doit être acteur de ses propres découvertes

L'espace en lui-même doit proposer un ensemble de qualités sensorielles, relationnelles, symboliques et psychomotrices afin de répondre au plus près des intérêts, des compétences et des besoins divers selon l'enfant. Les espaces sont modifiés et repensés au cours de l'année afin les réajuster aux développements cognitifs et moteurs des enfants.

De même, la décoration des pièces est un outil important. Réfléchie et réalisée avec les enfants, elle donne un fil conducteur selon les envies : elle permet de suivre les saisons, de travailler sur un thème, d'exposer les créations des enfants pour que tous en profitent. La décoration est aussi un moyen d'investir l'espace, de se l'approprier… de l'habiter.

LA MOTRICITE LIBRE

Les stades de développement moteur de l'enfant doivent être atteints uniquement à leur initiative, sans intervention de l'adulte. Notre réflexion et nos pratiques prennent en compte cette notion.

Les professionnels proposent à l'enfant des situations motrices qu'il maîtrise. L'enfant dans sa découverte de lui-même pourra au grès de ses intérêts et de son désir expérimenter un nouveau mouvement.

LE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Comme nous l'avons développé plus haut, les professionnels de Bulles d'Eveil s'attachent à cultiver leur réflexivité et leur dynamisme, mais aussi à établir un lien de confiance stable et sécurisant de par les différents rôles qu'ils endossent. Les professionnels se répartissent de façon équilibrée les tâches et les rôles tout au long de la journée et veillent à garantir la sécurité physique et affective de chacun. Le regard et la verbalisation de l'adulte sur ce que vit l'enfant sera fondamental dans la construction de ce dernier.

Vigilants au bon déroulement des activités, les professionnels encouragent l'enfant à être sujet et acteur dans ses apprentissages.

L'équipe reste vigilante à la sécurité physique de chacun et effectue une surveillance constante du groupe d'enfants, du matériel et du mobilier.

ACCUEILLIR LES EMOTIONS

Pour le bien-être de l'enfant, il est important d'accueillir ses émotions, les verbaliser avec lui, l'accompagner vers l'apaisement.

L'équipe est peu à peu formée à différentes techniques de communication afin d'assurer une démarche qualitative dans cet accompagnement.

Des ateliers de relaxation sont proposés aussi afin d'apaiser les tensions éventuelles et permettre àchacun de se retrouver pleinement.

Bouger- faire bouger pour exprimer les tensions régulièrement au cours de la journée.

B- UN ENVIRONNEMENT SAIN ET AGREABLE, PROPICE AUX DECOUVERTES

Bulles d'éveil assure aux enfants un environnement sain, entretenu avec des produits Ecocert.

Les locaux sont aérés régulièrement selon les recommandations en vigueur.

Le matériel utilisé avec les enfants est choisi selon les normes de santé environnementales (linge en coton, mobilier en bois…).

Le matériel pédagogique est lui aussi choisi avec soin et nous encourageons les équipes à réaliser elles-mêmes des éléments tels que, la pâte à sel, bouteilles sensorielles, jeux divers avec du matériel de récupération…

Tout au long de la journée l'équipe veille au rangement et à la bonne tenue des locaux ainsi qu'à la désinfection régulière des jeux.

Les espaces sont conçus et décorés comme des invitations, privilégiant la lumière naturelle et la vue sur les espaces extérieurs.

Comme nous l'avons dit, l'aménagement de l'espace est pensé pour permettre à chacun de découvrir selon son rythme et ses besoins propre, en toute autonomie, sous le regard bienveillant de l'adulte.

2.7 L'EVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE

Bulles d'Eveil reste en alerte sur les différents évènements locaux liés à l'art et la culture adaptés aux tout petits : spectacles, expositions, animations…

L'équipe met en place des ateliers artistiques régulièrement et propose une grande variété d'expériences afin de favoriser l'expression et la créativité. Les ateliers de création sont diversifiés par différents supports et textures et valorisés par un affichage.

Le rapport au conte et à l'imaginaire est lui aussi proposé sous diverses formes, théâtre, Kamishibaï, album, marionnettes…

Les propositions sont aussi tournées vers des éléments naturels et les sites extérieurs.

Au-delà des ateliers et propositions de découvertes mis en place l'équipe s'attache à ouvrir la crèche à la culture et à l'art.

Les parents sont invités aussi à partager leurs compétences artistiques auprès des enfants.

L'OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR

Dans le cadre du partenariat avec la Mairie de Léguevin, des évènements sont proposés tout au long de l'année. Toutes les sorties sont planifiées à l'avance. Elles sont, comme pour les activités, chaque fois proposées et non imposées aux enfants et ce, quel que soit leur âge. Elles nécessitent une organisation importante pour assurer un nombre suffisant d'adultes accompagnateurs. Enfin, ces sorties de proximité offrent aux enfants, mais aussi aux parents et aux professionnels une occasion de renforcer le lien avec le quartier et de mieux ressentir l'unité du groupe.

De plus, il nous semble important d'ouvrir la structure aux intervenants extérieurs, notamment dans le domaine artistique : musiciens, conteurs, viennent régulièrement animer des temps de découvertes auprès des enfants.

2.8 LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION ET LES PREJUGES

Les jeux proposés sont utilisés par tous, sans discrimination et chacun peut faire ses expériences sans répondre à des attentes liées au genre. Ainsi, le choix des jeux est orienté selon les stades de développement et besoin d'éveil de l'enfant et non selon son sexe.
Un petit garçon peut se déguiser en fée comme une petite fille peut jouer à l'établi !

Les consignes et limites données par l'équipe restent les mêmes pour tous les enfants sans discrimination.

La direction est vigilante à ne pas transmettre à l'équipe de terrain les informations privées et confidentielles des familles non essentielles à la prise en charge des enfants (activités professionnelles, salaires, …).



2.9 DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE A LA CRECHE

Afin d'illustrer ce que nos équipes mettent en œuvre pour réaliser ces objectifs, voici une journée type au sein de de notre établissement.

ⓘ *A noter que chez les bébés le rythme de la journée est en fonction des besoins et rythmes des enfants car les repas et temps de repos sont à la demande de ces derniers.*

OBJECTIFS DU TRAVAIL AU QUOTIDIEN AVEC LES ENFANTS :

Favoriser la connaissance de soi des enfants : capacités, compétences, repères et limites (socialisation) ; l'enfant va prendre le temps

- d'être soi
- d'être en lien
- de pouvoir dire ses émotions
- d'avoir confiance en soi
- de trouver sa place parmi les autres
- de découvrir le monde qui l'entoure et développer ses compétences

L'enfant a tout d'abord besoin d'apprendre à s'occuper de lui-même (se nourrir, se laver, s'habiller) puis progressivement il va acquérir de l'autonomie et de l'indépendance. Cependant, l'enfant a aussi besoin pour progresser d'un cadre et de limites, savoir ce qui est possible ou non pour se sécuriser.

L'enfant a une vision du monde qui s'élargit de plus en plus avec le temps, au fur et à mesure de son développement cognitif et de ses interactions avec l'extérieur.

7H45 : Ouverture de la crèche

Nous voudrions rappeler l'importance des moments de transmissions, celle des petits détails de la vie de l'enfant que l'on accueille, mais qui vont venir colorer sajournée ; l'enfant est en général attentif aux échanges des adultes à son sujet et estsensible à cette continuité externe qui va venir conditionner son sentiment de sécurité interne. Ainsi, il ne faut pas négliger le moment du « au revoir ».

Les enfants jouent dans la salle avec les jeux en libre accès en utilisant le matériel mis à disposition sans danger pour eux avec surveillance des professionnels :

- espace symbolique
- livres sur tapis de lecture et cocooning
- jeux d'assemblage
- espace moteur

Ces temps de jeu librement choisis prennent en compte les enfants dans leur globalité, les aident à exprimer leurs besoins, leur personnalité, développent leur autonomie, leur apprennent à verbaliser les conflits.
D'âges proches, le niveau de compétences sociales des grands et des moyens peut les aider à initier des contacts les uns avec les autres et à les développer.

Nous aidons à la socialisation de l'enfant dans le groupe :

- Pouvoir se séparer de ses parents
- Partager son espace et son temps avec l'autre, avec l'adulte
- Se détacher de l'adulte pour aller vers les autres enfants.
- Communiquer avec les autres, échanger…

Mais, pour socialiser, il faut d'abord individualiser. Le fondement du développement social passe par une relation avec un adulte proche et attentif qui assurera une continuité de soins sur la journée…

9h/ 9h15 et durant la matinée :

Respecter les rythmes individuels de chaque enfant. L'enfant a des besoins qui lui sont propres, l'adulte doit veiller à le coucher lorsqu'il a sommeil. L'équipe propose aux enfants qui en ont besoin la possibilité d'aller faire une sieste et accompagne dans ce cas l'endormissement.

De même que l'on propose un passage aux toilettes ou des changes aux enfants durant la matinée.

A 9h45 : temps de regroupement et le début des propositions d'ateliers

C'est l'heure du rangement de la pièce de vie, puis le temps d'échange pour proposer les différents ateliers du matin aux enfants. Il est toujoursintéressant de proposer une alternative pour aiguiser le sens de l'initiative.

Le jeu reste le moyen essentiel autour duquel s'articulent les actions du personnel dans un climat de sécurité, affectif et constructif.

Au cours de la journée, l'enfant a besoin de ces "temps jeux", c'est-à-dire d'activités structurées, animées par l'adulte, venant ponctuer les "temps libres" où il donne libre cours à son imagination, à sa créativité.

L'idée est de proposer des ateliers ouverts : les enfants qui souhaitent arrêter pour quelque motif que ce soit, sont libres de changer.

11h15 : TRANSITION avant le repas

Regroupement tous ensemble pour chanter/ Comptines/Marionnettes tandis que les enfants qui en ont besoin sont changés. La professionnelle accompagne l'enfant dans l'acquisition du langage par les histoires et les livres, les comptines et les chants, mais aussi la verbalisation au quotidien.

La parole, en effet, tient une place primordiale dans la relation de l'adulte avec les enfants et des enfants entre eux.

11H30 : La Préparation du repas

Importance de l'hygiène :

Les enfants sont accompagnés pour se laver les mains avant de passerà table. Nous leur demandons d'essayer de relever leurs manches, deprendre leur tour, puis de se savonner et de s'essuyer. Cela participe à l'élaboration du schéma corporel.

Il s'agit non seulement d'affiner l'autonomie, d'apprendre à faire tout seul mais aussi de prendre le temps de laisser faire.

A partir de 11h30 : Le repas

Le temps du repas

Les enfants mangent dans des salles de repas prévues dans chaque section.
Une nourriture diversifiée et adaptée à chaque âge est proposée aux enfants. Des menus adaptés à chacun sont réalisés en cas de besoin. S'il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle de l'accompagnant est de susciter l'envie de goûter et d'observer l'évolution de l'enfant, les goûts pouvant évoluer avec l'âge.

L'autonomie de l'enfant s'exerce notamment pendant le repas :

L'équipe profite de ce moment pour affiner l'autonomie : apprendre à manger seul, à attendre son tour, les enfants sont amenés à participer s'ils le désirent.
L'enfant apprend à choisir, à découvrir les aliments, l'adulte est là pour aider, lui expliquer, l'encourager afin que l'enfant arrive à manger seul.
L'enfant aime explorer, découvrir, apprendre seul. Il procède doucement, recommence plusieurs fois le même geste, la même action afin d'en acquérir la maîtrise parfaite.

L'adulte doit respecter ce temps d'apprentissage autonome. Il évite d'intervenir de façon intempestive et encourage l'enfant à terminer l'action commencée.

L'enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts.

A partir de 12H30 : La sieste

Sur le groupe des grands, une fois le repas terminé, pour développer l'autonomie nous accompagnons les enfants à se déshabiller seuls ou avec notre aide. Ils ôtent leurs chaussons, chaussettes et pantalons qu'ils disposent dans leurs panières personnalisées.

Les habitudes de sommeil de chaque enfant sont respectées. Avant la sieste nous proposons un temps de lecture et de calme. L'enfant est ensuite accompagné près de son lit avec son doudou et tétine le cas échéant. Cela apaise l'enfant au moment de l'endormissement.

Le Doudou est un outil fondamental sur le chemin de la confiance en soi, car l'enfant a choisi « quelqu'un » qui fait le lien entre le dedans et le dehors, entre la maisonet la crèche, qui le rassure en l'absence de ses parents.

C'est aussi ce qui lui permet d'exprimer ses émotions et de les réguler, qu'il peut aussi bien câliner que taper, mais qui surtout le rassurer et lui permet d'être sécurisé.

Les bébés sont endormis individuellement tout au long de la journée selon leur rythme propre. Les plus grands sont accompagnés en groupe mais les professionnels-les veillent au bien-être de chacun et accompagne individuellement les enfants qui en ont besoin.

Un adulte reste chez les plus grands en lit bas pour assurer la sécurité du groupe. Chez les plus jeunes une surveillance physique est assurée toutes les dix minutes maximum.

Les enfants se réveillent à leur rythme

Les réveils sont échelonnés et les enfants sont changés au réveil. En attendant que tout le monde soit réveillé, ce moment est propice en ce début d'après-midi à jouer librement, à regarder des livres…

A partir de 15H30 : Les enfants goûtent

Les enfants prennent leur goûter tous ensemble.

Les enfants réveillés plus tard prennent leur goûter en compagnie d'un adulte individuellement. Deux à trois composantes sont proposées aux enfants selon le plannutritionnel adapté et en fonction du repas du midi.

En complément d'un laitage, les fruits frais de saison sont privilégiés. Ce temps peut être l'occasion de fêter un anniversaire…

A partir de 16h : En attendant le départ

Le départ se fait de façon échelonnée pour les enfants.

Plusieurs activités seront proposées :

- → Des activités à l'intérieur de la crèche
- → Des activités à l'extérieur ou de plein air pour profiter les structures de jeux

Cette fin d'après-midi nécessite des jeux permettant à l'enfant de bouger, car c'est par le mouvement que l'enfant libère les tensions qui pourraient être accumulées pendant la journée.

De 16h30 à 18h30 : les départs échelonnés

Là encore les moments de transmissions sont importants, celle des petits détails de la journée de l'enfant accueilli ; l'enfant est en général attentif aux échanges des adultes à son sujet et estsensible à cette continuité.

Ce moment permet aux adultes (professionnelles et parents) d'échanger sur le développement de l'enfant, ses interactions, mais aussi pour les parents de pouvoir demander conseil.

Ainsi, le moment du départ n'est pas à négliger pour finaliser la journée.

18h30' : fermeture de la crèche

3. LE PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Selon le décret du 30 août 2021 :

Ce projet précise les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs.

Il intègre les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement ou du service, les actions proposées de soutien à la parentalité, et, le cas échéant, dans le cadre du conseil d'établissement ou de service mentionné à l'article R. 2324-32.

Il détaille les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit prévu au dernier alinéa de l'article L. 214-2 et à l'article L. 214-7 du code de l'action sociale et des familles.

Il décrit comment l'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable.

3.1 L'ANALYSE DU TERRITOIRE

Notre projet « social » se veut sur-mesure et adapté à notre territoire, pour mettre en concordance les acteurs du projet, l'existant, les valeurs et l'expérience de Bulles d'Eveil autour d'un travail collaboratif.

LES DONNEES « SOCIODEMOGRAPHIQUES » DU TERRITOIRE

Sources documentaires :

- Site de la mairie de Léguevin
- Site de la communauté des communes du Grand Ouest Toulousain
- Source ACCEPP 31
- Sources CAF et CNAF
- Données INSEE

1-SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE :

Léguevin est une commune qui se situe dans la banlieue toulousaine, à environ 20 kms à l'ouest de Toulouse.

Le multi-accueil se trouve dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Lengel, qui se situe en dehors du centre-ville dans un quartier récent.

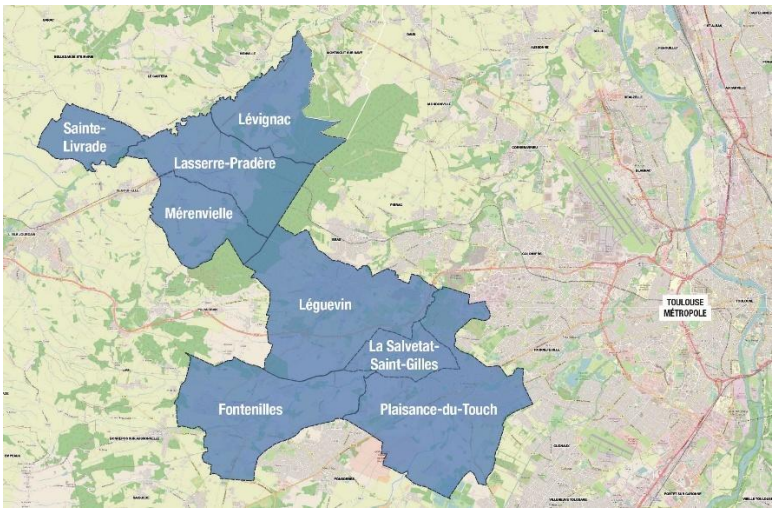
La commune propose également 2 autres structures d'accueil petite enfance : la crèche associative des P'tits Coquins (35 places) et la crèche familiale municipale (5 assistantes maternelles).

2-COMMUNAUTE DES COMMUNES :

Le Grand Ouest Toulousain
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Née officiellement le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain regroupe 8 communes.

- 48345 habitants,
- Superficie 120,20 km²



3-L'EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE :

C'est une ville en pleine expansion démographique.

Le nombre d'habitants en 2021 est de 9474 contre 8948 en 2018. Cette accélération est plus franche après 2019.

4-TYPOLOGIE DE LA POPULATION :

Les dernières statistiques sur la configuration des ménages datent de 2021, et si on les compare avec celles des années précédentes, on se rend compte que le principal changement réside dans l'augmentation du nombre de couples sans enfant alors que la proportion de couples avec enfants et de familles monoparentales reste stable.

En 2021, sur les 7893 ménages avec familles la répartition est la suivante :

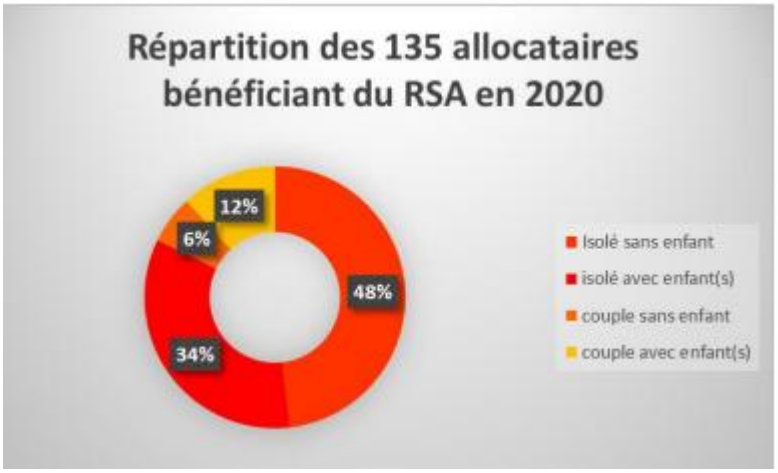
- 38,4% sont des couples sans enfants
- 45,7% sont des couples avec enfants
- 15,8% sont des familles monoparentales

5-LES DONNEES ECONOMIQUES :

Les données sur l'activité des léguevinois datent également de 2021, elles montrent que de 85,1% de 15-64 ans résidant à Léguevin sont en activité professionnelle.

Les catégories professionnelles les plus représentées sont les professions intermédiaires (24,2%) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (24,7%)

Si le nombre de personnes actives est en hausse sur Léguevin avec l'augmentation du nombre d'habitants, le nombre d'allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active) augmente également. En 2020, le nombre de personne qui bénéficie du versement du RSA représente 1.42 % de la population totale de Léguevin.



6-L'EVOLUTION DES NAISSANCES SUR LA COMMUNE :

Le nombre de naissances domiciliées sur la commune de Léguevin est en baisse depuis plusieurs années comme en atteste le graphique ci-dessous.
La baisse de natalité s'accentue encore avec les dernières données de 2023, où 80 naissances ont été déclarées avec une domiciliation sur la commune. Cela représente une baisse de 44% des naissances entre 2016 et 2023.



7-L'EVOLUTION DES ENFANTS DE LA TRANCHE 0-3 ANS SUR LA COMMUNE :

Le nombre d'enfants âgés de moins de 4 ans diminue également.

En 2021, sur la commune de Léguevin, les 0-4 ans représentent 6,02% de la population générale.

8-L'ACCUEIL DES ENFANTS DE 0-4 ANS SUR LA COMMUNE :

La mise en place du guichet unique et de l'observatoire petite enfance, permettent de comprendre les tendances des demandes des familles et d'ajuster l'offre sur le territoire.

3 structures sont présentes sur la commune :

Les Calinous : Une crèche familiale municipale regroupant 5 assistantes maternelles qui travaillent en collaboration avec une puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants, et une auxiliaire de puériculture.

Les P'tits Coquins : Une crèche associative à gestion parentale située au centre village avec un agrément de 35 berceaux.

Bulles d'Eveil : Une crèche associative à gestion parentale avec un agrément de 30 berceaux.

8.1 Les places en accueil collectif

8.1.1 L'accueil régulier

Le nombre de places en crèche proposée en commission d'affectation ne cesse de diminuer :

- 65 places disponibles en accueil régulier en 2018 pour 109 demandes sur la 1ère commission soit 59% d'affectations possibles,
- 41 places disponibles en accueil régulier 2022 pour 89 demandes sur la 1ère commission soit 46 % d'affectations possibles.

La diminution du nombre de places en accueil régulier est essentiellement dû à la diminution du nombre d'assistantes maternelles sur la crèche familiale (elles sont passées de 15 à 5).

Après une baisse du nombre d'enfants sur la liste d'attente en 2018 et 2019, la demande est répartie à la hausse en 2021. En revanche, **en 2024, le nombre de préinscriptions est en forte baisse** (corrélé avec la baisse de la natalité notamment).

8.1.2 L'accueil occasionnel

La singularité de l'accueil occasionnel sur la ville de Léguevin est de proposer deux solutions d'accueil différentes.

Si les crèches associatives proposent un accueil occasionnel classique : les parents ne choisissent pas les jours ou heures d'accueil mais sont appelés par les structures dès qu'une place est disponible. La crèche familiale propose, elle, un accueil sur une matinée par semaine en période scolaire et plusieurs matinées pendant les vacances scolaires et ce sont les parents qui font le choix de s'inscrire. (Type halte-garderie).

Depuis 2021, une liste d'attente unique a été créée permettant à chaque structure de contacter les familles qui ont fait la demande d'un accueil occasionnel.

Les parents émettent des préférences suivant le style d'accueil qu'ils souhaitent.

Le nombre d'enfants accueillis en accueil occasionnel est donc lié au besoin et à la capacité d'accueil de chaque structure.

8.1.3 L'accueil de l'enfant porteur de handicap

Les enfants en situation de handicap sont accueillis sur les 3 structures. Les professionnelles se forment et travaillent en équipe.

Elles accompagnent la famille et son enfant et mettent en place un PAI si nécessaire.

3.2 NOS PARTENAIRES

Les partenariats permettent à la structure de s'impliquer dans une dynamique de territoire et de proposer la voie de la petite enfance pour soutenir les actions mises en œuvre.

Si les premières années ont avant tout permis de sécuriser les professionnels, les former et constituer une équipe solide et dynamique, les partenariats vers l'extérieur sont une réelle volonté associative.

LES PARTENAIRES EN LIEN AVEC LE PROJET EDUCATIF

Notre principal partenaire sur le territoire reste la mairie. Il nous est possible d'avoir accès à certaines infrastructures et participer à certains projets municipaux gérés par la coordinatrice petite enfance :

- La médiathèque, où les enfants peuvent aller parcourir les albums, écouter des histoires, et ramener des livres à la crèche,
- La piscine municipale : pendant la période estivale les enfants de la crèche ont accès à la pataugeoire en petits groupes sur certaines matinées réparties sur l'ensemble des structures,
- Passerelles Crèche-ALAE : afin de créer du lien entre les différents lieux d'accueil des familles du quartier et accompagner l'enfant vers une adaptation à ces nouveaux lieux
- Ecole de musique : proposition de concerts durant la fête de la musique organisée conjointement par les 3 structures d'accueil petite enfance, ou sur des temps d'animation proposés par la mairie.
- Organisation de projets communs pour l'enfance et la petite enfance : Fête des sens, Fête de l'eau, Fête de la musique.
- L'association « Lire et faire lire 31 » : une intervenante vient 1 fois par mois à la crèche et propose un temps histoires aux enfants.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

La présidente de l'association est l'interlocutrice privilégiée de partenaires financiers et administratifs de l'établissement (Mairie de Léguevin, CAF de la Haute-Garonne, MSA, services de la PMI, …)

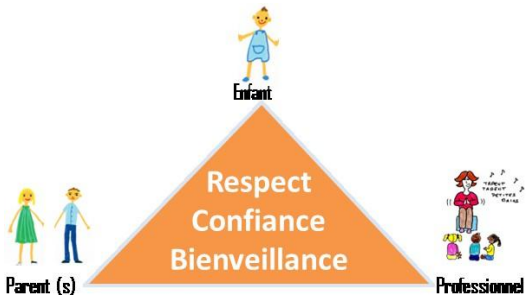
La directrice est concertée et associée aux décisions et peut directement interpeler les partenaires après avis de la présidente.

Les relations particulières avec les services de la Protection Maternelle Infantile autour de l'accueil en crèche (dont l'accueil d'enfant porteur de handicap) et auprès des services de l'ARS sur les axes environnementaux et préconisations de la qualité de l'accueil en EAJE se feront en concertation avec la directrice et l'équipe.

3.3 NOS ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

LES PARENTS ACTEURS ET PARTENAIRES : UNE COEDUCATION REUSSIE

La relation entre « le personnel, les enfants et les parents » est une relation triangulaire dans laquelle les PARENTS ET LES PROFESSIONNELS COLLABORENT afin de contribuer à un accompagnement harmonieux de chaque enfant.



Pour cela trois axes de travail seront développés :

Les bases de cette collaboration seront :

- La communication
- Le respect et la bienveillance
- La confiance
- L'écoute mutuelle

L'implication de l'enfant dans la relation triangulaire :

Le professionnel s'attachera à impliquer l'enfant comme acteur à part entière de la relation. Pour cela il veillera à lui donner sa place avec les moyens suivants :

- S'adresser à l'enfant durant le temps de transmissions
- Verbaliser ses émotions
- Le prévenir lorsqu'on parle de lui

Mise en valeur du rôle parental

A Bulles d'éveil, nous considérons les parents comme premiers éducateurs et décisionnaires.

Ce sont eux qui commenceront les grands changements. L'équipe prendra la suite afin de proposer à l'enfant des conduites cohérentes donc sécurisantes.

C'est pourquoi les professionnelles suivront, dans la mesure du possible, les points de vue familiaux.

Cependant, dans un souci d'accompagnement à la parentalité et de prévention, deux missions inhérentes à l'accueil des familles, les équipes auront à cœur d'expliquer leurs pratiques afin de sensibiliser les parents à l'évolution des connaissances autour du développement du jeune enfant.

En ayant un discours clair et transparent sur notre travail, nos choix, nos valeurs, nous voulons permettre aux parents de "s'approprier" le lieu d'accueil de leur enfant.

Chaque professionnelle veille à la bonne transmission des informations. Afin d'entretenir une relation d'estime mutuelle, chacun doit se sentir libre de poser les questions nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'autre, dans un climat de confidentialité. Il s'agit d'accompagner « ensemble, avec, ou côte à côte » les enfants dans leurs trois premières années de vie.

La collaboration Professionnelles/Parents

Nous souhaitons dans notre accueil, favoriser la coéducation par le biais d'Actions de Soutien à la Parentalité. Il s'agit d'accompagner, selon le besoin et l'envie, en groupe ou en individuel, parents et/ou enfants autour de discussions, de conseils, de soutien…

Outre le fait de placer encore et toujours le parent comme premier éducateur, travailler ensemble contribue à la relation de confiance nécessaire à l'accueil du tout petit. Des réunions à thèmes sont proposées avec la participation d'une psychologue.

La collaboration Parents/Professionnelles

A l'inverse les équipes sollicitent régulièrement les familles afin de les faire participer à la vie de la crèche et leur proposer de s'immerger « un temps » dans le quotidien de l'enfant et des professionnelles.

- Lors des sorties les parents peuvent accompagner le groupe et ainsi renforcer l'encadrement et permettre à plus d'enfants d'y participer.
- Pour leur compétence « artistiques » : en effet, enrichir les interventions artistiques en s'appuyant sur les compétences de certains parents permet un réel échange avec eux et apporte une valorisation positive dans les relations (musique, conte…).
- Pour les instances représentatives : Les statuts de l'association permettent de valoriser la place des parents dans nos instances représentatives (conseil d'administration, assemblée générale). Autant de lieu pour être à l'écoute des parents fréquentant nos structures, et collaborer avec les organes décisionnaires.

PRISE EN COMPTE DE L'EVOLUTION DES FAMILLES ET DES PROBLEMATIQUES PARENTALES

- ✓ Evolution de la sphère familiale
- ✓ Diversités des modèles éducatifs
- ✓ Complexification des références
- ✓ Perte de confiance des parents
- ✓ Recherche de nouveaux repères
- ✓ Difficultés économiques et sociales des familles
- ✓ Difficultés pour concilier travail et vie familiale, notamment pour des familles monoparentales.
- ✓ Changement des rapports familiaux et sociaux : informatisation, réseaux sociaux, multiplication des écrans….
- ✓ Les rythmes de vie sont intenses et peu adaptés aux tout petits
- ✓ Les connaissances du développement du jeune enfant ont beaucoup évolué ces dernières années au regard des neurosciences.
- ✓ L'inclusion sociale est aujourd'hui une priorité sociétale pour plus de justice, de cohésion et de solidarité.

Les familles peuvent être démunies dans l'éducation de leurs enfants et ont besoin d'être accompagnées pour rester actrices dans leur rôle de parents.

3.4 LA PLACE DES FAMILLES ET DE LEUR PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

LA PLACE DES PARENTS DE CET « ENFANT-LÀ » :

La structure d'accueil Petite Enfance est souvent le lieu des premières rencontres avec une institution d'éducation et donc le premier terrain de collaborations éducatives.

L'enjeu est important car du vécu du parent à ce moment-là, découlera une confiance envers toutes les institutions : le sentiment d'être compétent et l'envie de collaborer.

LA VALIDATION DE L'INSCRIPTION AVEC LA DIRECTION :

Après validation par la Commission, l'inscription (constitution du dossier d'accueil) est le premier contact entre la Direction de la structure et la famille. Ce temps est important pour bien comprendre les besoins exprimés.

Pour certains parents, le simple fait de se projeter sur « une future séparation » peut susciter certaines angoisses Il s'agit alors de rassurer, de se rendre disponible et à l'écoute.

Les familles sont souvent soulagées d'avoir trouvé une solution mais peuvent douter encore de leur décision. Crainte, insécurité, culpabilité de laisser son enfant. Mais aussi joie, soulagement de retrouver sa vie sociale devront faire place à la confiance envers le nouveau milieu de vie transitoire de leur enfant.

La présence de l'enfant est importante pour une prise de connaissance et une première observation. L'enfant comprend aussi que les parents et l'équipe de la crèche se mettent d'accord pour son accueil.

LA PLACE DES PARENTS EN TANT QU'UTILISATEURS ET CITOYENS

Les parents participent à la vie de la structure tout au long de l'accueil de leur enfant.

Au moment de l'inscription dans l'établissement, la directrice explique aux familles le règlement de fonctionnement et présente aussi le projet d'établissement. Ces deux documents sont à disposition des familles dans l'entrée de la crèche pour être consultables à tout moment.

Des réunions avec les parents et le personnel du multi-accueil sont organisées en début d'année notamment.

L'IMPLICATION DES PARENTS DANS LA VIE QUOTIDIENNE DE LA STRUCTURE :

Dans l'intérêt du bon fonctionnement de l'Association, 4 commissions ont été créées :

- Commission « Bricolage » : s'occupe des petites réparations, de l'assemblage du petit matériel et de l'aménagement de la structure,
- Commission « Déco Festivités » : participe à l'organisation de temps festifs tout au long de l'année (Noël, Pâques, Carnaval…). Cette commission propose également des opérations ponctuelles (vente de chocolats, vente de photos, loto…) dont les bénéfices participent au budget pédagogique (intervenants, spectacle, achat de jouets, livres…),
- Commission « informatique » : s'occupe du site internet du multi-accueil et du pôle informatique de la crèche.

Lors de l'inscription de leur enfant à la crèche chaque famille s'inscrit à au moins une commission et s'engage à s'y impliquer de manière active.

3.5 LA PLACE DES FAMILLES DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Les parents deviennent membres de l'Association « Bulles d'Eveil » conformément à l'article 6 des statuts en y adhérant au moment de l'inscription de leur enfant.

Ils participent à la vie associative de différentes manières. Il est indispensable que tous les adhérents s'impliquent activement pour le bon fonctionnement du lieu d'accueil

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 4 à 10 membres élus pour 2 années consécutives par l'Assemblée Générale parmi les membres de l'Association. Lors de l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil d'Administration est renouvelé par moitié, et il intègre au minimum 1/3 de nouveaux parents. Suite à l'Assemblée Générale, le nouveau Conseil d'Administration élit le Bureau conformément à l'article 12 des statuts. Chaque Bureau sera composé au maximum de ¾ des membres du conseil d'administration.

Le **Bureau** est composé au minimum d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire qui sont élus lors du Conseil d'Administration. Il permet aux parents adhérents d'acquérir un investissement décisionnel dans le fonctionnement de la structure puisqu'il gère les affaires courantes de relations publiques, de trésorerie, de secrétariat et de gestion du personnel de la structure.

Les membres du Bureau sont élus pour un an.

La gestion associative permet aux parents de participer aux prises de décision relatives aux évolutions du projet d'accueil en collaboration avec l'équipe de direction.

3.6 NOS ENGAGEMENTS EN DEVELOPPEMENT DURABLE

L'association Bulles d'Eveil s'engage de par ses valeurs et en lien avec la démarche de santé environnementale à développer des actions autour de différentes directives sociétales.

La crèche s'appuie sur le guide « bonnes pratiques en crèche pour accueillir les enfants dans un environnement sain » suivant les recommandations de l'ARS.

« L'ARS s'engage dans une stratégie régionale de prévention et promotion de la santé environnementale autour de la petite enfance. Elle a pour but de limiter l'exposition des jeunes enfants à certaines substances présentes dans leur environnement intérieur. »

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTEGER L'ATMOSPHERE

Le changement climatique représente un enjeu majeur de solidarité entre les Hommes, les territoires et les générations. Ses effets sont de plus en plus visibles.

Il est donc urgent de mettre en place des mesures d'adaptation et d'atténuation. Le défi est de transformer nos pratiques et comportements pour évoluer vers une société bas carbone.

Plusieurs ODD (objectif de développement durable) sont concernés par cet axe :

- ✓ *Objectif - Faim « Zéro » : Repas en circuit court, local et biologique. L'entreprise Petibio, située à 11 kms de la crèche, propose une alimentation saine et raisonnée, les commandes des repas sont faites au plus juste (zéro gâchis)*

- ✓ *Objectif - Travail décent et croissance économique : But non lucratif, la santé au travail / formation du personnel, analyse de pratique et réunions d'équipes/ bien-être des équipes*

- ✓ *Objectif - Villes et communautés durables – Tri sélectif des ordures ménagères*

- ✓ *Objectif - Consommation et production responsables : Récupération et utilisation de matériaux naturels pour les activités d'éveil*

VISER L'EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

Compte tenu de leur proximité avec les habitants, les collectivités ont une responsabilité pour favoriser l'accès aux services pour tous : éducation, culture, santé, sports, loisirs…

Plusieurs ODD sont donc abordés :

- ✓ *Objectif - Pas de pauvreté : Inclusion, projets autour de l'insertion et la parentalité*

- ✓ *Objectif - Faim « Zéro » : Repas fournis à tous*

- ✓ *Objectif - Bonne santé et bien-être : Projet Associatif, bien-être, produits et équipement*

- ✓ *Objectif - Éducation de qualité : Approche pédagogique, formation*

RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GENERATIONS

Les collectivités ont également une responsabilité pour lutter efficacement contre la pauvreté, l'exclusion sociale et l'accroissement des inégalités.

Plusieurs ODD sont abordés sur cette finalité :

- ✓ *Objectif - Éducation de qualité : Approche pédagogique, formation*
- ✓ *Objectif - Égalité entre les sexes : Approche pédagogique, formation*
- ✓ *Objectif - Inégalités réduites : Mixité*
- ✓ *Objectif - Villes et communautés durables : Partenariat social*
- ✓ *Objectif - Paix, justice et institutions efficaces : Clarté dans les informations, gestion participative (AG, CSE, CA)*

Cette dimension se matérialise globalement par l'application d'une politique d'achats responsables, une sélection rigoureuse de fournisseurs écoresponsables, des contrôles réguliers de nos installations, un recyclage de nos cartons et déchets, la recherche et mise en œuvre de circuits courts, une réduction de nos consommables, des actions de sensibilisation de nos salariés, des enfants et de leurs parents.

CONCLUSION

Au fil du temps, enrichi par les expériences de tous, le projet d'établissement évolue et s'affine.

Parce que co-construire est la base de notre démarche associative ; se nourrir, échanger, partager restent le moteur essentiel pour assurer une réelle veille qualitative autour de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

C'est dans cet état d'esprit que nous vous présentons ce projet, éclairé de nos connaissances et expériences, mais non figé et toujours en re-questionnement et en mouvement.

Pour autant nos valeurs restent ancrées dans notre cheminement : Bienveillance, respect, ouverture et optimisme seront toujours nos phares pour garantir la qualité d'accueil de l'enfant et sa famille, et laisser s'épanouir le génie qui sommeille.